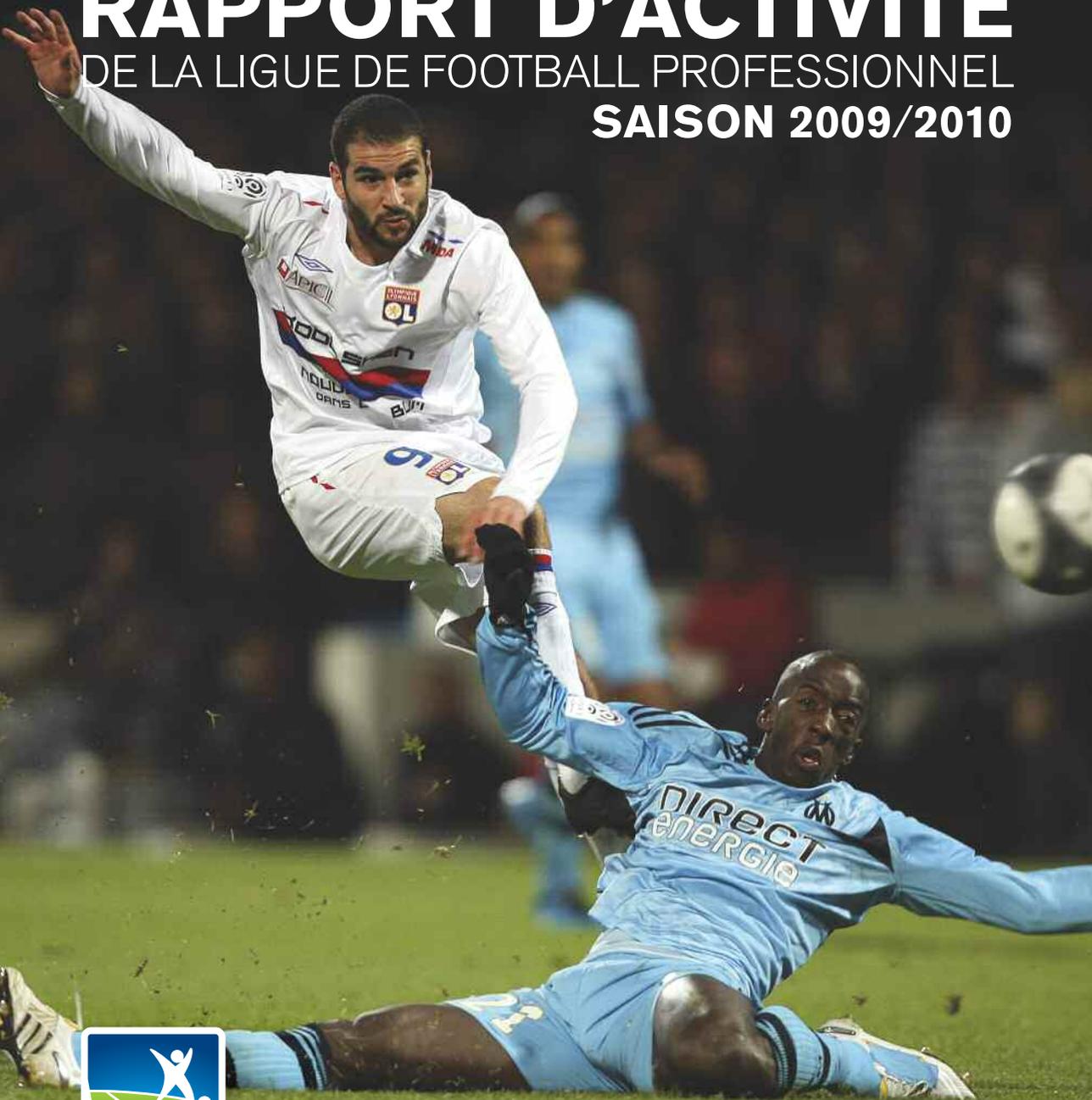


RAPPORT D'ACTIVITÉ

DE LA LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

SAISON 2009/2010



INTRODUCTION

2009-2010 : UN FOOTBALL PROFESSIONNEL REACTIF FACE A LA CRISE

Une saison où le football professionnel français, à l'image de l'ensemble du football européen, est confronté à d'incontestables difficultés, dont les signes avant-coureurs étaient perceptibles dès la saison précédente. Le football, comme l'ensemble des secteurs économiques, a été frappé par la crise.

Cependant, la prise de conscience de cette situation et de récentes décisions devraient, à terme, permettre de lutter efficacement contre cette tendance négative.

Deux constats :

Des difficultés incontestables

Des signes encourageants

Il convient tout d'abord de souligner la parfaite **démarche de sincérité et de transparence** de l'ensemble des présidents des clubs professionnels qui maintenant, depuis 8 saisons, acceptent de publier leurs résultats individuels y compris lorsqu'ils se trouvent confrontés à une situation financière compliquée ou négative.

Rappelons que ce comportement vertueux s'inscrit parfaitement dans le schéma du "Fair-Play financier" que le Comité Exécutif de l'UEFA a adopté le 27 mai 2010, pour produire ses effets à compter de la saison 2013-2014.

Des difficultés incontestables :

La situation est très variable d'un club à l'autre, cependant, globalement on ne peut que constater qu'en 2009-2010, le déficit cumulé atteint 130M€ (contre 34M€ en 2008-2009).

Il est indéniable que l'environnement économique défavorable a fortement contribué à la détérioration des comptes du football :



En effet le marché des transferts a été marqué par le retrait de nos acheteurs traditionnels, Angleterre ou Espagne, qui sont désormais en très grande difficulté financière. Les clubs français n'ont donc pas pu réaliser les plus-values escomptées lors des périodes de mercato.

Par ailleurs, il convient de signaler ces chiffres significatifs : 733 clubs européens enregistrent globalement un déficit de 1,2 milliard d'Euros et 6 clubs sur 10 rencontrent des difficultés financières, soit 2 fois plus que la saison précédente.

Même le football allemand, dont le modèle économique est cité en exemple, a annoncé une perte de 103M€ pour la saison 2009 - 2010, alors qu'il avait généré un bénéfice de 30 millions un an plus tôt.

Pour leur part, les deux tiers des clubs anglais sont en déficit, portant l'endettement global de la Premier League à un niveau abyssal... de 4 milliards d'euros ! Il n'y a pas de quoi nous réjouir du malheur des autres qui toutefois relativise nos propres difficultés.

En effet le mal est profond et risque de durer si l'on ne prend pas rapidement les mesures qui s'imposent. Avec la poursuite du désengagement des collectivités et les maigres recettes liées aux transferts, il a été urgent de s'engager, avec détermination, dans

une démarche rigoureuse pour le rétablissement rapide de nos comptes.

En plus des difficultés économiques, le monde du football a subi un déficit d'image suite à la déroute des Bleus en Afrique du Sud. **Le football français a été victime de la "double peine".**

Aussi la réaction a été à la hauteur des difficultés rencontrées, tant pour valoriser l'image que pour redresser les comptes :

Des signes encourageants sont perceptibles :

- **La nomination de Laurent BLANC** a été saluée.
- Une entente exceptionnelle entre **les amateurs et les professionnels** permettra, espérons-le, l'adoption d'un projet pour une meilleure gouvernance.

Cette entente se concrétise, par ailleurs, par l'effort renouvelé de solidarité du football professionnel en faveur du sport amateur (Les chiffres à eux seuls sont particulièrement éloquentes : 120M€ ! **dont : 35,3M€** de la taxe Buffet et 22,5M€ inscrits au protocole financier avec la FFF ainsi qu'environ 60M€ au titre de l'aide directe apportée par les clubs).

S'agissant plus particulièrement de l'amélioration des comptes :

- **La dette** globale des clubs professionnels français reste stable autour des 100M€, à comparer avec les 4 milliards d'euros de la Premier League !
- Les clubs se sont engagés dans un processus rigoureux de diminution de la masse salariale.
- Parallèlement à **la diminution des dépenses, une augmentation significative des recettes** doit, à terme, contribuer au rétablissement des comptes du football :
 - Les stades "nouvelle génération", dans la perspective de **l'Euro 2016**, devraient mener

vers une évolution des recettes (25% environ des budgets contre 15% actuellement). En attendant, il est indispensable que l'Etat apporte juridiquement son soutien avec des dispositions réglementaires sécurisant les Baux Emphytéotiques et Administratifs ("BEA") et en simplifiant les procédures d'enquêtes publiques.

- La libéralisation des **paris en ligne** a permis d'augmenter les recettes de sponsoring.
- L'obtention devant le CSA d'une **fréquence sur la TNT** payante et l'installation prochaine de la chaîne "CFOOT" sont des atouts stratégiques du football professionnel en vue de la renégociation des **droits de diffusion audiovisuels**, pour 2012.

L'ensemble de ces démarches souligne la détermination et le caractère vertueux du football professionnel, alors même que l'ensemble de ses charges et taxes reversées à l'Etat se chiffre à 600M€. A cette occasion, la suppression brutale et sans concertation du Droit à l'Image Collectif ("DIC") n'a fait qu'ajouter aux difficultés rencontrées !

Ces difficultés sont réelles.

Pour autant, le football professionnel français reste confiant car il dispose des vertus nécessaires pour rebondir : l'unité en premier lieu, mais aussi la réactivité et l'imagination.

Frédéric THIRIEZ
Président de la Ligue de Football Professionnel

Une saison contrastée

Après un bilan 2008-2009 déjà en demi-teinte, les clubs ont connu un exercice difficile marqué par la dégradation de la situation économique globale : avec un léger décalage sur la majorité des autres secteurs de l'économie nationale, ils ont à leur tour ressenti la crise (les difficultés des PME ont pesé sur le sponsoring et les hospitalités ; le pouvoir d'achat des spectateurs sur la billetterie).

Dans ce contexte, le fléchissement du marché des transferts nationaux et internationaux a largement participé au déséquilibre financier des clubs qui n'ont pu bénéficier de ces habituelles ressources pour rééquilibrer complètement leur résultat d'exploitation.

Par ailleurs, les clubs ont subi un alourdissement conséquent de leurs charges avec notamment la suppression arbitraire du droit à l'image collective (DIC) en octobre 2009, dispositif grâce auquel ils avaient réduit l'écart de compétitivité face à leurs concurrents européens...

Dans ces difficultés, le football professionnel français reste cependant et, relativement à ses concurrents internationaux, un des bons élèves de la classe européenne grâce en particulier à un faible endettement (environ 100 M€ à comparer aux 3 à 4 milliards des footbals espagnol et anglais) et à l'action fidèle et responsable des actionnaires des clubs.

Parallèlement, la saison a été porteuse d'espoir pour l'avenir. L'obtention de l'organisation de l'Euro 2016 est une étape primordiale dans le processus de renouvellement de nos enceintes sportives, lesquelles doivent constituer un véritable relais de croissance. De même, l'ouverture du marché des paris sportifs en ligne apparaît comme une bouffée d'oxygène bienvenue, même si ce n'est pas encore l'embellie annoncée.



Compte tenu de ces éléments, les clubs ont d'ores et déjà engagé une action volontariste d'assainissement qui passe par une maîtrise de la masse salariale : le renouvellement des contrats à l'intersaison a été l'occasion d'opérer une baisse significative des engagements salariaux.

Reste que les clubs doivent à court terme relever des défis multiples et parfois contradictoires : respecter le « Fair-play Financier », réformer leur modèle économique, absorber l'augmentation des charges, préserver la qualité de leur formation éducative et sportive ... - et bien entendu maintenir un haut niveau de performances sportives !

Dans cette bataille permanente pour la compétitivité, le soutien des Pouvoirs Publics est indispensable. Le Président de la République en

confirmant le financement d'une partie de l'investissement dans les stades Euro 2016 a marqué concrètement cette volonté.

Mais, pour avancer, nos clubs ont besoin que la modernisation de leur environnement se poursuive à travers par exemple une loi facilitant la construction des stades aussi bien en termes de procédure que de financement ou encore en supprimant des impôts archaïques tels que la taxe sur les spectacles.

C'est à ce prix que nous sortirons plus forts de nos difficultés.

Jean-Pierre LOUVEL
Président de l'UCPF

CHIFFRES 2009-2010

- Pertes football français (L1+L2)*
- Pertes football européen*

176 millions d'euros
1,2 milliard d'euros

"On devrait passer d'un système fondé sur les largesses de grands mécènes à un système basé sur les principes de l'orthodoxie financière, les budgets en équilibre et l'autosuffisance. Les grands clubs professionnels ont compris que le football était au bord du gouffre."

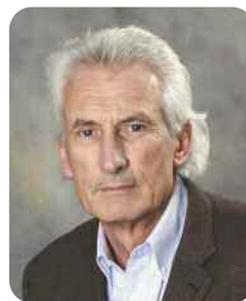
Michel Platini

Cette année, à la lecture des comptes cumulés des clubs préparés par la DNCG, un observateur averti en conclut que les clubs de football en France, à l'image de ce qu'il se passe dans la plupart des secteurs économiques, traversent une crise financière grave avec des pertes qui s'amplifient dans une certaine indifférence, financés et dirigés par des philanthropes avec des moyens qui ne sont pas illimités.

Ce constat qui s'impose face à une situation de crise, n'est pas pour autant désespérant, il encourage au contraire à commencer ou continuer à investir dans ce secteur. Pourquoi ?

D'abord, comme le disait W. Churchill, providence des auteurs d'articles de tout genre : « *if you are going through hell, keep going...* » : ou quand vous traversez un enfer, continuez sans vous arrêter. Et en matière d'enfer, celui que Sir Winston a vécu était d'une autre dimension que celui que vit le football français aujourd'hui. Ce dernier doit sortir de cette crise par le haut, en continuant à investir et non pas en forçant les actionnaires des clubs à jeter l'éponge faute de perspectives. C'est l'honneur de ces actionnaires de n'avoir, à ce jour, pas abandonné leur club malgré la crise sévère qui les touche.

C'est par une action concertée des acteurs du football (clubs, Ligue, DNCG, familles), que la France peut rattraper une bonne partie de son retard sur ses concurrents européens. Elle dispose pour cela d'un atout décisif : l'Euro 2016 et les stades



qui vont avec. Elle est ainsi en mesure de retrouver une rentabilité décente ou un équilibre qui valorisera les investissements prévus ou déjà effectués sur les stades et qui facilitera l'accès des clubs à de nouveaux financements.

Dans son rôle d'autorité de régulation financière du football professionnel français, la DNCG ne peut que prendre ses responsabilités pour les clubs qui ne sont pas arrivés à l'équilibre, par le biais, si besoin, du contrôle du recrutement et de la masse salariale. L'objectif étant d'atteindre un équilibre d'exploitation à horizon 3/5 ans.

Ce contrôle devenait nécessaire pour des raisons d'efficacité, d'équité et, pour reprendre le terme de l'UEFA, de Fair Play financier.

Bien sûr, le plus dur reste à faire : pour les dirigeants, trouver les voies d'amélioration pour atteindre les objectifs fixés, notamment au niveau de la masse salariale. Et ceci sous le regard attentif de la DNCG, qui ne faillira pas dans sa mission et qui veillera à ce que les objectifs fixés soient atteints ou aient de fortes raisons de l'être.

C'est aux dirigeants des clubs d'agir, totalement libres des moyens mais contraints sur l'objectif final, en l'occurrence le retour des grands équilibres, notre mission n'étant pas de gérer à la place des dirigeants, mais de rester dans notre rôle de régulateur financier des championnats.

Notre expérience de contrôle des recrutements d'un club montre que ce contrôle s'exerce généralement sans tension particulière. A ce jour, la méthode a d'ailleurs prouvé son efficacité.

Et alors, nous dira-t-on, que faites vous de l'attractivité d'un championnat qui est contraint de contrôler ses salaires, donc la qualité des joueurs, donc la qualité du spectacle, donc le montant des droits TV ?

Un contrôle plus serré et plus strict n'est pas antinomique avec le maintien de l'attractivité. Une étude du cabinet Ernst & Young place la France, avec l'Allemagne, en tête des grands championnats en Europe par son niveau de concurrence. L'indécision dans un championnat est considérée comme un facteur d'attractivité pour le football. Dans le rapport annuel de la DNCG, un graphe mesure d'une autre manière ce phénomène en comparant budgets et classement : le nuage de points qui en résulte traduit bien cette réalité que le budget n'est pas gage de succès, ou en tous cas, pas toujours. Alors un certain effort sur les salaires ne devrait pas nécessairement impacter la qualité du spectacle. Mais en fait, le choix n'existe pas : la pérennité d'une activité économique, et le football en est une,

nécessite qu'il équilibre ses comptes et rembourse ses dettes. C'est une condition de survie.

C'est aussi la morale des affaires et pour certains la morale tout court.

Et puis n'oublions pas les stades qui, reconfigurés, pourraient changer la donne, en générant le complément de ressources stables dont les clubs ont besoin. Toutefois, comme tout investissement de cette ampleur, ceux-ci portent des risques que les clubs doivent apprendre à maîtriser/partager pour éviter des réveils douloureux.

En agissant comme elle le fait auprès des clubs, la DNCG est dans le droit fil de l'UEFA.

Deux leviers de sortie des difficultés sont connus; il s'agit du Fair Play financier et de l'EURO 2016. Il est donc primordial pour atteindre des niveaux de performance jamais atteints d'optimiser les retombées de ces deux événements.

Richard OLIVIER
Président de la DNCG

**Avant abandon de comptes courants des actionnaires*

**Source UEFA*

SOMMAIRE



01

2009/2010 :
DES ACQUIS
DÉCISIFS

02

LA LIGUE 1
SUR TOUS
LES CONTINENTS



03

LA LFP
CÔTÉ CŒUR

04

LE BILAN SPORTIF
DE LA SAISON
2009/2010

05

LE BILAN FINANCIER
DE LA SAISON
2009/2010

30

40

56

01

2009 - 2010 : DES ACQUIS DECISIFS

- 1.1 TOUS ENSEMBLE
POUR L'EURO 2016 !** 12
- 1.2 LES PARIS EN LIGNE :
UNE OUVERTURE HISTORIQUE ET MAÎTRISÉE** 18





1.1 TOUS ENSEMBLE POUR L'EURO 2016 !

La modernisation des stades constitue le défi majeur du football français. Dans ce domaine, la saison 2009-2010 a marqué un tournant essentiel. Plusieurs projets (Le Mans, Valenciennes, Le Havre, Lille) ont été lancés et représentent des avancées décisives. Surtout, la candidature de la France à l'Euro 2016 et son obtention ont considérablement accéléré le mouvement de rénovation et de construction de nouvelles enceintes. Forte de son expertise dans le secteur des stades, dotée d'un service dédié sur le sujet depuis 2004, la LFP a œuvré aux côtés de la FFF dès le début de la candidature pour réunir les conditions du succès.

1.1.1 La tournée de Jean-Pierre Escalettes et Frédéric Thiriez : l'Union a fait la force

Une tournée fondatrice

Dans le but de sensibiliser les élus des villes candidates, le président de la LFP Frédéric Thiriez et celui de la FFF Jean-Pierre Escalettes ont effectué une grande tournée dans toute la France. Démarquée le 15 mai 2009 à Lille, cette tournée s'est poursuivie avec des étapes à Toulouse (8 juin), Lyon et Saint-Etienne (10 juin), Nice (11 juin), Bordeaux (15 juin), Marseille (18 juin), Strasbourg (19 juin), Nantes (9 juillet), Montpellier (16 juillet), Metz et Nancy (20 juillet), avant de s'achever par Rennes le 21 juillet. Reçus par les maires des villes candidates (Mme Martine Aubry à Lille, M. Alain Juppé à Bordeaux, M. Christian Estrosi à Nice, M. Gérard Collomb à Lyon, M. Maurice Vincent à Saint-Etienne, M. Jean-Claude Gaudin à Marseille, M. Pierre Cohen à Toulouse, M. Jean-Marc Ayrault à Nantes, Mme Hélène Mandroux à Montpellier, M. André Rossinot à Nancy et M. Daniel Delaveau à Rennes), les présidents de la LFP et de la FFF ont ainsi montré toute l'importance, non seulement pour le football français, mais aussi pour la France toute entière, d'organiser un tel événement. Cette tournée "politique" et médiatique a été doublée d'une visite technique de la cellule Stades EURO 2016, composée d'expertises diverses et pilotée par le responsable du service Stades de la LFP. A de nombreuses reprises, lors de ces visites techniques, il a été rappelé combien la tournée des présidents avait permis d'accélérer le processus. Dans certains cas, elle avait même servi d'étincelle. Dès mi-juillet, un premier bilan révélait que les projets étaient lancés. Trois mois plus tard, un nouveau point d'étapes montrait combien les villes avaient avancé à grande vitesse.

La Ligue au cœur du chapitre Stades

Cet élan initial n'a ensuite jamais été freiné. Au sein de l'équipe regroupée autour de Jacques Lambert, alors directeur général de la FFF, Xavier Daniel,

responsable du service Stades de la LFP, s'est vu confier le secteur "Stades" qui constituait un des 19 chapitres du cahier des charges de l'UEFA. Après des villes candidates, le travail initial a consisté à détailler les besoins et la philosophie du cahier des charges de l'UEFA. A partir d'un tableau de bord de 250 critères, les villes candidates ont pu ainsi se positionner en fonction de leurs objectifs non seulement pour l'Euro 2016 (accueillir un match de poule, un quart de finale, une demi-finale, etc...) mais aussi sur l'utilisation future de leurs



©AREMA RSI

stades. Car, au-delà de la compétition, les stades construits ou rénovés serviront pour au moins les trente prochaines années. Au vu des critères de l'UEFA, il est vite apparu que la France ne souffrait pas principalement d'un problème de capacité mais surtout d'un manque de confort et de bonnes conditions d'accueil pour le public, les VIP et les médias. Chaque ville se doit également de dimensionner son enceinte selon une logique économique définie par une étude de marché préalable et considérer son projet de nouveau stade comme un élément structurant du développement urbain.

Les douze villes retenues

Tout ce processus a conduit le 11 novembre 2009 au choix par le Conseil Fédéral des villes pour la candidature de la France à l'organisation de l'Euro 2016. Douze enceintes à construire ou à rénover ont été retenues à Paris (Parc des Princes), Saint-Denis (Stade de France), Lyon (Grand Stade OL), Saint-Etienne (Stade Geoffroy-Guichard), Lille (Grand Stade Lille Métropole), Lens (Stade Bollaert), Strasbourg (Eurostadium), Nancy (Stade Marcel-Picot), Nice (Nice Olympic Nice Stadium), Bordeaux (Nouveau Stade de Bordeaux), Toulouse (Stadium Municipal) et Marseille (Stade Vélodrome). A ce jour, après le retrait de la ville de Strasbourg, le dossier comporte 11 stades.

Au-delà du Stade de France, stade dans lequel se produisent les équipes nationales de football et de rugby et qui organise plus de 25 événements par an, l'ensemble des 10 stades du dossier de candidature sont occupés par un club professionnel. Quatre projets seront des constructions (Lyon, Lille, Bordeaux, Nice) et six des rénovations

majeures (Marseille, Lens, Paris, Saint-Etienne, Toulouse, et Nancy). Au total, ces 10 projets représenteront un investissement de 1,6 milliard d'euros constitué à parts égales de fonds publics et de fonds privés.

Nicolas Sarkozy fait la différence

Fort du soutien du gouvernement français, le football français a déposé le 19 février 2010 son dossier de candidature et est arrivé soudé et uni le 28 mai 2010 à Genève face aux adversaires turcs et italiens. Présent en personne, le Président de la République Nicolas Sarkozy est monté à la tribune pour soutenir le dossier aux côtés de Jean-Pierre Escalettes, Frédéric Thiriez, Jacques Lambert, Zinédine Zidane et le jeune Nathan. Et par une voix d'avance sur la Turquie, la France a décroché l'organisation de l'Euro 2016. "Je voulais juste dire combien nous sommes heureux d'être le pays organisateur de l'Euro 2016. Je voudrais féliciter toutes les équipes de la Fédération et de la Ligue", a déclaré Nicolas Sarkozy à l'annonce du résultat. "C'est l'aboutissement de deux ans et demi de travail acharné main dans la main avec la Fédération, la Ligue, les villes et l'Etat", a souligné de son côté Frédéric Thiriez. Si depuis cette date, Strasbourg a préféré se retirer de la course, le mouvement est en marche. Sur les onze stades du dossier français, neuf enceintes seront retenues en 2011 pour la phase finale de l'Euro qui pour la première fois de son histoire se disputera à 24 nations. Les deux autres constitueront des stades de réserve. Au final, l'union a fait la force, et notamment dans le secteur des stades qui constituait le talon d'Achille de la candidature de la France.

© ELISA - Valode&Pistre Architectes - Pierre Ferret atelier d'architectures - Photo Max Lerouge - Lille Métropole





1.1.2 Une deuxième Conférence Stades sous le signe de l'Euro

Dix jours avant l'obtention de l'Euro 2016, la LFP a organisé les 18 et 19 mai 2010 à Paris la deuxième Conférence Stades.

Dix huit mois après la première édition, la LFP et l'European Stadium and Safety Management Association se sont à nouveau associés pour organiser la deuxième Conférence Stades, de la conception à l'exploitation, les 18 et 19 mai 2010 à Paris. Cette deuxième édition a permis de mesurer le chemin parcouru, moins de deux ans après le rapport de la commission Grands Stades présidée par Philippe Séguin qui avait identifié le lancement d'une dizaine de projets. Avec 36 projets de construction ou rénovation de stades ou arenas (salles), la France possède aujourd'hui le marché européen le plus dynamique dans ce domaine. De l'agrandissement du stade du FC Lorient au Grand Stade du LOSC Lille Métropole, 29 de ces 36 projets concernent des stades de football. 14 projets sont à l'étude (11 stades, 3 arenas), 14 autres ont passé la phase

de conception (12 stades, 2 arenas) et enfin 8 autres ont entamé les travaux (6 stades, 2 arenas). C'est le cas notamment au Mans et à Valenciennes qui seront inaugurés en 2011 puis à Lille et Le Havre qui seront opérationnels en 2012. Au total, 26 projets sur 36 sont identifiés comme devant être livrés d'ici la fin 2014. Sur ces 26 projets, on compte 7 arenas et 19 stades dont 16 dédiés au football et 3 au rugby. C'est donc un rythme de livraison prévue de 4 équipements par an jusqu'en 2014 avec un pic pour cette dernière année (9 livraisons dont 8 stades). Deux ans avant l'Euro 2016, la Ligue 1 servira de test grandeur nature et pourra bénéficier d'une augmentation immédiate de la capacité de 20% et surtout un passage de 4% à 10% de la capacité des places à prestations.



© BUFFI & Associés / Golem - POPULOUS

Dans ce contexte porteur, la deuxième Conférence Stades a montré des évolutions dans le public et ses attentes par rapport à la première édition. Au-delà des clubs et des collectivités locales, l'ensemble des acteurs du marché des stades en France et en Europe a répondu présent. L'intérêt de nombreux architectes, de bureaux d'étude, d'investisseurs et de cabinets d'avocats a montré que le marché mûrissait. Cette présence renforcée des partenaires privés montre aussi l'évolution de la réflexion des clubs dans ce secteur. De la construction au marketing, en passant par la conception et l'exploitation, le nombre de structures intéressées n'a cessé de se développer. En dehors d'une logique commerciale, et dans le but de diffuser la bonne pratique en termes de gestion et d'exploitation, la deuxième Conférence Stades a fait le choix d'inviter des intervenants de très grande qualité du monde

entier. Une table ronde a réuni Nicolas de Tavernost, Sébastien Bazin et Jean-Michel Aulas sur la stratégie de l'actionnaire de club professionnel dans la réalisation d'un projet de stade. Jean-François Caux (Chef de projet du Grand Stade du Havre) et Fabrice Favetto-Bon (Directeur Général du Mans et fondateur de Team Stadia depuis) sont intervenus sur la position de la collectivité, du partenaire privé et du club dans le cadre d'un ménage à trois pour la construction, la conception et l'exploitation d'un stade. Des intervenants du Brésil, de Norvège, d'Allemagne, des Etats-Unis ont permis de multiplier les exemples internationaux et de montrer des réalisations innovantes et à taille humaine comme le cas de la Fornebu Arena en Norvège. Dans ce domaine, la convention de partenariat signée entre l'ESSMA et la LFP démontre toute son utilité dans l'organisation d'un tel événement.

UNE CONFÉRENCE MADE IN LFP

Initialement programmée les 20 et 21 avril 2010, puis reportée aux 18 et 19 mai en raison du blocage aérien lié à l'éruption du volcan Eyjafjöll, la deuxième édition de la Conférence Stades, organisée au Pullman Paris-Bercy, aura rassemblé :

- plus de 280 participants parmi lesquels 40 représentants de clubs professionnels et plusieurs représentants de leurs collectivités partenaires,
- 35 intervenants dont la moitié venant de l'étranger (Brésil, Etats-Unis, Royaume-Uni, Norvège, Espagne).

Le programme articulé autour de 24 interventions et 2 tables-rondes, a été suivi cette année d'un cocktail en fin de première journée, au cours duquel une centaine de personnes ont pu prolonger les débats.

Comme lors de la précédente édition, l'organisation de cette conférence a été conçue et réalisée en interne, trois services de la LFP ont été mobilisés sur l'événement : le Service Stades de la Direction des Activités Sportives pour le contenu en relation avec l'ESSMA, le Service Evénements rattaché à la Direction de la Communication pour la mise en œuvre de la conférence et le Service informatique de la Direction Administrative et Financière pour le support technique.

Cette organisation a nécessité l'intervention de 13 sociétés prestataires. Les deux principaux partenaires étant le groupe ACCOR pour le lieu et les parties hébergement et catering, et la société UBIQUS qui a été choisie pour la partie traducteurs et interprètes.

La Conférence en chiffres

Nombre d'intervenants	35
Nombre d'intervenants français	24
Nombre d'intervenants non français	11
Temps cumulé des interventions	14h
Temps moyen d'une intervention	29 min 30 sec
Nombre de participants inscrits hors intervenants	280
Nombre de représentants de clubs	40
Nombre de représentants d'instances d'autres sports	16
Nombre de Directions LFP impliquées dans l'organisation	3
Nombre de salariés LFP mobilisés sur l'événement	12
Nombre de sociétés prestataires sollicitées pour l'organisation	13



12 LES PARIS EN LIGNE : UNE OUVERTURE HISTORIQUE ET MAÎTRISÉE

Les paris sportifs en ligne sont légaux depuis mai 2010. Il s'agit d'un véritable changement de culture pour la France, mais c'est aussi un défi pour le sport. C'est pourquoi il était indispensable que l'ensemble du mouvement sportif se retrouve, comme il l'a fait, pour réclamer d'une seule voix que ses intérêts soient pris en compte. Ses intérêts moraux d'abord, car l'intégrité des compétitions est ce qui compte le plus. La LFP a donc mis en place un certain nombre de mesures afin de protéger ses compétitions. Cela a été rendu possible par la reconnaissance expresse du droit au pari. Ses intérêts économiques ensuite. En effet, il ne faut pas se méprendre, les revenus générés par les sociétés de paris sportifs n'existeraient pas si les institutions n'organisaient pas les compétitions. Sans compétition, pas de pari.

La loi du 12 mai 2010 : un moment historique pour ce secteur d'activité très réglementé

L'Etat a entrepris de modifier la législation sur les jeux d'argent pour mettre fin au monopole de la Française des Jeux et du PMU avec pour objectif de "canaliser la demande de jeux sur Internet" qui se développait dans un cadre non-autorisé et non contrôlé par les pouvoirs publics. Il faut dire que la situation devenait délicate : l'activité de divers sites de paris se développait rapidement sur Internet, tout en étant officiellement illégale mais en application d'une Loi française à l'encontre de laquelle une procédure d'infraction au droit européen avait été lancée... De quoi avoir raisonnablement du mal à suivre.

Finalement, que ce soit d'un point de vue juridique ou d'un point de vue pratique, le gouvernement et le Parlement n'avaient pas réellement d'autre choix que de mettre en place un texte légalisant les jeux d'argent sur Internet, avec comme objectif de ramener dans la légalité une activité qui existait déjà.

C'est ce qui fut fait avec la Loi promulguée le 12 mai 2010, qui se fonde sur 4 principes essentiels :

- L'ouverture du marché ne concerne que les jeux sur Internet,
- Le périmètre des jeux autorisés reste maîtrisé,
- Une autorité indépendante régule le secteur. L'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne (ARJEL) a été créée pour réguler le marché des jeux d'argent sur Internet,
- Aucun pari sur une compétition sportive ne peut être proposé sans l'accord de l'organisateur.

Le droit au pari reconnu pour les instances sportives

L'ouverture du marché des paris en ligne s'est

accompagnée de la reconnaissance du droit au pari pour les instances sportives. Un droit qui leur permet notamment d'investir dans la lutte contre la fraude. Il faut dire que les paris sportifs ne sont pas anodins pour le sport. Ils représentent un véritable risque, en termes de triche ou de fraude. Plusieurs exemples étrangers montrent que des joueurs ou des arbitres sont parfois approchés avec "succès" pour truquer ou arranger un match contre de l'argent ; le corrupteur se rémunérant grâce à des paris gagnants. C'est pourquoi les organisateurs ont toujours expliqué que le droit au pari avait non seulement pour objet d'obtenir une juste rémunération de leurs efforts, mais également de leur permettre de disposer de ressources pour mettre en place des mesures de prévention et de lutte contre la fraude.

Lorsque la France a annoncé qu'elle entendait libéraliser les jeux d'argent proposés via Internet, les institutions sportives françaises se sont très vite mobilisées pour réclamer que le sport ne soit pas la victime collatérale de la future Loi. La libéralisation ne pouvait pas se faire sans le mouvement sportif, qui se devait de protéger ses intérêts.

Pour ce faire, la loi française a confirmé de manière explicite qu'organiser des paris sportifs n'est rien d'autre qu'une forme d'exploitation commerciale des compétitions. Il a ainsi fallu modifier le Code du sport, qui précise l'ensemble des droits, obligations et règles qui s'appliquent à l'organisation du sport en France, aux fédérations et aux ligues.

Avant la Loi, les paris sportifs étaient déjà considérés comme une exploitation commerciale des compétitions, mais de manière implicite par le Code du sport. Il a donc semblé préférable d'inscrire la règle de manière explicite dans le marbre de la Loi, et d'en prévoir les modalités d'application. C'est la raison pour laquelle la section du Code du sport

relative au droit d'exploitation a été complétée. Aujourd'hui, le Code du sport impose donc expressément (Article L. 333-1-1) à tout opérateur qui souhaite organiser des paris sur des compétitions sportives, d'obtenir l'accord de l'organisateur en signant un contrat avec lui. C'est ce "droit d'organiser des paris sur des compétitions sportives" qui est appelé, par ellipse, le "droit au pari".

En pratique, chaque organisation sportive établit un cahier des charges qui précise l'ensemble des droits et obligations auxquels se soumettent les opérateurs de paris et l'organisateur, ainsi que la rémunération de ce dernier. Afin d'être certain d'obtenir l'accord de plusieurs opérateurs, une phase de négociation a lieu en amont, l'objectif étant de parvenir à un consensus acceptable par toutes les parties prenantes.

Dans le cas du football, tous les opérateurs agréés par l'ARJEL ont accepté le cahier des charges commun de la FFF et de la LFP. Pour ce qui concerne les droits et obligations de chacun, conformément à un Décret d'application, le cahier des charges précise "les obligations à la charge des opérateurs en matière de détection et de prévention de la fraude". Il prévoit aussi les mesures que la LFP entend mettre en place pour assurer la protection de l'intégrité de ses compétitions et lutter contre la fraude.

En l'occurrence, la LFP s'est notamment engagée sur trois mesures phares :

- La première, qui est en même temps une obligation réglementaire, consiste à mettre en place une première annonce de résultats officielle. La pre-



mière annonce de résultats a pour objet de faire en sorte que les opérateurs de paris ne puissent pas, en cas de doute sur un résultat, décider eux-mêmes, en fonction de considérations qui leur seraient propres, si un pari est gagnant ou non (identité du buteur, but sur coup franc ou non, but de la tête...),

- La deuxième mesure consiste à établir une liste de personnes non-autorisées à parier (joueurs, entraîneurs, salariés de la LFP...) puis de détecter les comportements fautifs et les sanctionner,
- La troisième mesure, sans doute la plus saisissante, consiste à surveiller, en temps réel, les mouvements de cotes anormaux sur les sites des opérateurs afin d'identifier les éventuelles tricheries ou fraudes.

Sans la confirmation du droit au pari, la LFP aurait dû continuer de s'en remettre aux opérateurs pour lutter contre la fraude. Une situation peu satisfaisante et pour le moins ambiguë, ces derniers étant à la fois juge et partie.

Le cahier des charges prévoit également la rémunération due en contrepartie du droit d'organiser des paris. Les textes réglementaires indiquent que ce prix "s'exprime en proportion des mises". Les négociations ont amené la FFF et la LFP à fixer la rémunération à un pour cent des mises.

D'aucuns contestaient la légitimité du "droit au pari", sa conformité au droit européen et à la Constitution française et prédisaient qu'il était impossible à mettre en œuvre sur un plan pratique. Aujourd'hui, le système fonctionne. Toutes ces contestations et prédictions ne sont qu'autant de tentatives pour détruire un droit qui place logiquement les institutions sportives au cœur des problématiques concernant les paris sportifs. Nul doute que le système français fera école.



02

LA LIGUE 1 SUR TOUS LES CONTINENTS

2.1 LES DROITS AUDIOVISUELS	24
2.2 LE TROPHÉE DES CHAMPIONS EN TUNISIE	26
2.3 LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES	28







2.1 LES DROITS AUDIOVISUELS

En 2008-2009, la LFP avait remis l'ensemble des droits audiovisuels de ses compétitions sur le marché international, suite à la signature d'un contrat avec l'agence de commercialisation Canal+ Events. Un franc succès a été rencontré, puisque le montant généré a atteint 17,5 M€, soit un quasi doublement du montant perçu en 2007-2008. La Ligue 1 est désormais diffusée dans plus de 150 pays. Accessibles à plus de 200 millions de foyers TV, les programmes liés à la Ligue 1 sont traduits dans plus de 50 langues dans le monde.

Il convenait en 2009-2010 de confirmer ces

résultats, en complétant la couverture de la Ligue 1 dans le monde. En particulier, le continent asiatique avait pâti d'une couverture relativement faible en 2008-2009, Canal+ Events ayant concentré ses efforts en priorité sur l'Europe, l'Afrique et le Monde arabe.

Afin d'augmenter la présence du football français sur un continent où le football s'est définitivement installé comme le sport majeur, Canal+ Events avait souhaité utiliser les services de deux agences de représentation locale : MP&Silva représenterait la Ligue 1 pour la Chine, le Japon, Hong Kong, Macao, Singapour et Taïwan, alors

que Total Sports Asia serait en charge du Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et le Vietnam.

Cette représentation locale a rapidement porté ses fruits, dix contrats audiovisuels ayant été signés dans les 6 mois qui ont suivi ces accords. En Chine, CCTV Football Channel a acquis les droits de la Ligue 1 pour une saison, alors qu'en Corée les matches sont désormais disponibles sur SBS - qui compte 2 millions d'abonnés en Corée du Sud. En Indonésie, c'est la chaîne nationale TVRI qui a acquis la Ligue 1 : disponible auprès de 40 millions de foyers, elle offrira une forte exposition et des perspectives de développement intéressantes pour les prochaines années.

Au Japon, des accords ont été trouvés avec les chaînes hertziennes TV Asahi et NTV pour la diffusion de résumés hebdomadaires de la Ligue 1. En Malaisie, Astro Supersports disponible auprès de 2 millions de foyers, diffuse désormais la Ligue 1 dont elle fait la promotion croisée avec les trois autres grandes ligues européennes qu'elle diffuse (Angleterre, Italie, Allemagne). A Taïwan, Sportcast compte 200.000 abonnés. En Thaïlande, Football Plus, la chaîne nouvellement créée du groupe Live TV, a pu lancer son offre avec un Championnat européen phare. Enfin, au Vietnam, les droits ont été partagés entre la nouvelle filiale du groupe Media Overseas K+ et VCTV (Vietnam Cable Television).

En dehors du continent asiatique, la Ligue 1 continue de s'installer dans les foyers du monde entier. En Europe, un accord a pu être trouvé avec Sportitalia, chaîne diffusée en TNT gratuite auprès de 16 millions de foyers, après une saison sans exposition sur ce territoire. Des accords complémentaires ont été conclus en Suisse

germanophone avec Teleclub, et en Islande avec 365 Media.

En termes qualitatifs, on observe la montée en puissance des diffuseurs qui reprennent les matches de Ligue 1 en Haute Définition : 150 matches ont été repris dans ce format à l'international en 2009-2010. Cinq diffuseurs reprennent régulièrement les matches en HD : Gol TV (Espagne), NTV+ (Russie), Viasat (Suède et Etats Baltiques), Sport TV (Portugal), et Telenet (Belgique). Le passage au « tout HD » est envisagé sur le continent américain dès la saison 2010-2011, ce qui préfigure une distribution mondiale en HD pour la saison 2012-2013.

Afin de toujours mieux servir ses diffuseurs pour faire grandir la compétition auprès des fans du monde entier, la LFP propose désormais de nouveaux services complémentaires aux diffuseurs internationaux. Elle a mis en place un extranet avec mise à disposition de photos libres de droits et d'un compte-rendu de la journée écoulée de Ligue 1 chaque lundi, en anglais. Ainsi, les diffuseurs peuvent alimenter leurs pages web avec du contenu frais et régulièrement renouvelé.

En dehors des matches et magazines, le contenu proposé aux diffuseurs a été enrichi, notamment avec la mise en place de « teasers » où les stars de la Ligue 1 invitent les téléspectateurs à suivre la Ligue 1 dans leur pays, en français et dans la langue de chacune des stars : par exemple, TV5Monde en a fait un programme court intitulé « Portraits de Ligue 1 », diffusé sur son antenne au cours de la deuxième partie de saison.

Par ailleurs, des programmes courts sont régulièrement mis à disposition des diffuseurs (comme le top-buts) afin de permettre aux téléspectateurs de revoir les plus beaux gestes de la compétition.



TROPHÉE DES CHAMPIONS TUNIS 2010

2.2 LE TROPHÉE DES CHAMPIONS EN TUNISIE

57.000 spectateurs enthousiastes au Stade de Radès, 30% de parts de marché sur Nessma TV (la chaîne tunisienne), diffusion record dans 52 pays : la 15e édition du Trophée des Champions a été un succès total, démontrant la montée en puissance de l'événement à l'international.

Après Montréal en 2009, le Trophée des Champions s'est déroulé pour la deuxième année consécutive à l'étranger. Cette délocalisation a pour objectif de faire la promotion du football français de club à l'international, et s'inscrit dans la stratégie de développement international de la LFP. Dans une période où les Supercoups (Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre) et tournois amicaux

(Wembley et Emirates Cup, Trophée Berlusconi) occupent le temps d'antenne des chaînes de sport, le Trophée des Champions trouve peu à peu sa place auprès des diffuseurs de la Ligue 1, mais il est aussi l'occasion pour la LFP de contracter avec des grandes chaînes généralistes, en particulier dans les pays où la compétition est organisée, comme ce fut le cas avec radio Canada en 2009.

Le Conseil d'Administration de la LFP avait décidé d'exporter la rencontre en Europe ou au Maghreb afin d'éviter un décalage horaire trop important aux clubs dans une période de pré-saison raccourcie en raison de la Coupe du Monde en Afrique du Sud. Ce succès n'a pu être obtenu sans un fort soutien de la partie tunisienne, et en particulier du Président de la Commission Marketing de la

Fédération Tunisienne de Football, M. Khelil Chaïbi. En effet, à l'occasion de la tournée de l'Olympique Lyonnais en Tunisie en janvier 2010, ce dernier s'était montré immédiatement convaincu que la Tunisie devait accueillir le Trophée des Champions, et était intervenu au plus haut niveau de l'Etat Tunisien pour que l'organisation de l'événement réponde pleinement aux attentes de la LFP et des Clubs. En l'espace de deux mois, M. Chaïbi avait ainsi obtenu le plein accord des autorités sportives et politiques tunisiennes. C'est ainsi qu'au début du mois d'avril 2010, M. Ali Hafsi, Président de la Fédération Tunisienne de Football signait le contrat avec Frédéric Thiriez, scellant le lieu du Trophée des Champions 2010 : le président de la Fédération Tunisienne de Football mettra tout en œuvre pour que cet événement soit un succès.

Dans un pays qui vibre football, le Trophée des Champions s'est déroulé dans une grande ambiance. Les 57.000 spectateurs ont notamment fêté l'enfant du pays Hatem Ben Arfa lorsqu'il a fait son entrée sur le terrain. Un nouveau record d'affluence pour le Trophée des Champions, un an après le précédent record à Montréal (34.000 spectateurs), démontrant une fois de plus l'engouement suscité par la délocalisation de l'événement. Autre preuve de l'attractivité de l'événement à l'international, ce Trophée des Champions a été diffusé par 29 télévisions dans 52 pays, contre 9 seulement en 2009, et par TV5 Monde dans le monde entier en langue française. Retransmis en France par M6 (qui a également acquis les droits pour 2011 et 2012), dans les trois pays du Maghreb par Nessma TV qui a largement contribué à la promotion de l'événement (100 spots promotionnels diffusés, affiches 4X3 dans Tunis), le match a été diffusé sur quatre continents. Le Trophée des Champions poursuit sa progression, et continuera à s'exporter lors des prochaines saisons.

Couverture du Trophée des Champions 2010 dans le monde

● EUROPE

Angleterre	Liverpool TV
Espagne	Gol TV
France	M6
Italie	Sportitalia
Russie	NTV+
Turquie	KanalTürk
Grèce	Nova Sports
Albanie	Supersports
Ukraine	TRK

● MONDE ARABE

Algérie, Tunisie, Maroc	Nessma TV
Egypte	Nile Sat
Émirats	Dubaï Sports Channel
Koweït	Kuwait Sport

● AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Afrique du Sud	Supersport
Cameroun	Canal 2
Congo démocratique	RTNC 1
Ethiopie	E-TV
Ghana	Multi TV
Maurice	MBC
Sénégal	RTS
Tanzanie	ITV
Zimbabwe	ZBC

● CONTINENT AMÉRICAIN

Etats-Unis	ESPN3
Amérique Latine	ESPN Latin America
Bésil	Sport TV

● ASIE

Hong-Kong	PCCW
Malaisie	Astro Supersports
Singapour	Star Hub
Thaïlande	Live TV



2.3 LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Au mois d'avril 2009, la LFP s'était associée à Canal France International et Canal+ Africa pour préparer des journalistes sportifs africains à la couverture de la Coupe du Monde 2010. Ces actions se sont poursuivies en 2009/2010, toujours dans l'objectif de la Coupe du Monde. Le choc opposant le Paris Saint-Germain à l'Olympique de Marseille a été offert à 25 télévisions d'Afrique sub-saharienne et commenté par les bénéficiaires de ces formations.



En avril 2009, quatorze journalistes africains se sont rendus à Paris pour suivre un stage de perfectionnement aux commentaires de direct. Organisée en partenariat avec Canal France International (CFI) et Canal+ Africa, cette formation avait pour objectif de préparer les commentateurs des télévisions africaines à couvrir la Coupe du Monde 2010, en s'appuyant sur l'organisation et la qualité de production audiovisuelle de la Ligue 1.

Ce type de stage a été renouvelé au mois d'octobre 2009 avec des journalistes anglophones et lusophones d'Afrique sub-saharienne, et au mois de mai avec des journalistes algériens de l'ENTV (télévision nationale algérienne). Les stagiaires

ont pu bénéficier des conseils avisés de spécialistes comme Philippe Doucet sur la préparation d'un commentaire de match, de François-Charles Bideaux sur la réalisation des matches (savoir décrypter les images d'avant-match, d'après-match et la manière de commenter un ralenti), ou encore de Gérard Houllier venu leur expliquer le rôle du consultant en télévision.

Ces journalistes se sont ensuite rendus dans des clubs de Ligue 1 pour suivre une journée de Championnat : participant aux conférences de presse d'avant-match à Marseille, Bordeaux, Rennes et Saint-Etienne, chacun a ensuite réalisé le portrait d'un joueur de Ligue 1 qu'il a pu faire diffuser sur sa télévision.

Enfin, un stage final a été organisé au mois de février 2010, à l'occasion duquel avaient été sélectionnés les commentateurs de la Coupe du Monde 2010 pour les télévisions d'Afrique. Pour ce dernier perfectionnement, une mise en situation grandeur nature a été organisée au Parc des Princes, puisque ces journalistes ont pu commenter le Classico PSG / OM en direct depuis le stade, en trois langues (français, anglais, portugais).

A l'occasion d'une conférence de presse à Dakar, ce match a été offert par Canal+ Africa et la LFP à 25 télévisions africaines qui avaient émis leur volonté de diffuser le match en direct.

Ces stages de transfert ont des conséquences directes pour la couverture de la Ligue 1, puisque deux accords ont été signés dans la foulée pour la saison 2010/11 au Cameroun et en République Démocratique du Congo, qui avaient participé aux différentes sessions de formation.

03

LA LFP CÔTÉ CŒUR

- | | |
|--|----|
| 3.1 LA SOLIDARITÉ POUR HAÏTI | 32 |
| 3.2 LES PROFESSIONNELS AIDENT
LES AMATEURS | 34 |
| 3.3 L'OPÉRATION "LES GESTENT QUI SAUVENT" | 38 |







3.1 LA SOLIDARITÉ POUR HAÏTI

Après le séisme qui a frappé Haïti, le football français s'est très rapidement mobilisé. La Fédération Française de Football et la Ligue de Football Professionnel, en concertation avec l'Union des Clubs Professionnels de Football, ont décidé d'allouer, chacune, 100.000€ à la Fondation de France.

Parallèlement, la Ligue de Football Professionnel a lancé une opération à l'occasion des matches de la 20e journée de Ligue 1 et Ligue 2. "Dès l'annonce du séisme et de ses conséquences dramatiques, tous les Français ont eu envie d'apporter leur aide mais certains ne savaient pas trop comment faire", a souligné le président de la Ligue Frédéric Thiriez. "C'est pourquoi, nous avons essayé de mobiliser tous les amateurs de foot et supporters en lançant un appel aux dons. Alors que la France s'est mobilisée, le football devait donner l'exemple".

Tout au long du week-end, les clubs ont diffusé des messages sur les écrans géants et par des annonces au micro des speakers. Dès l'échauffement, les joueurs arboraient des tee-shirts "Supportez Haïti" et une minute de silence a été respectée avant toutes les rencontres. Les diffuseurs, Canal+, Orange, Eurosport et Numéricâble, ont appelé les téléspectateurs à faire des dons à la Fondation de France. "Lorsque la Ligue nous a demandé, au nom du président Frédéric Thiriez, de relayer son action, nous avons évidemment tout de suite accepté, et décidé de lui offrir l'écho le plus large possible en communiquant auprès des abonnés à travers le Multifoot, Jour de Foot et le match de Bordeaux - Marseille... Nous sommes et resterons à vos côtés pour supporter Haïti", a expliqué Eric Besnard, directeur de la rédaction Football de Canal+.

Alors que la mobilisation des Français s'est poursuivie, la Fondation de France a élaboré un plan d'actions en concertation avec les ONG locales. Dans un premier temps, la Fondation de France est intervenue sur le médical et sur la distribution alimentaire avec les associations présentes sur le terrain. La post-urgence a nécessité la construction d'abris provisoires bien réalisés à l'extérieur de Port-au-Prince pour reloger les habitants, le temps d'organiser la reconstruction des bâtiments définitifs.

Les clubs français ont par ailleurs multiplié les initiatives. Au Stade Chaban-Delmas, à l'occasion de l'affiche Girondins de Bordeaux-OM disputée à guichets fermés, un euro a été reversé à l'UNICEF par spectateur présent. Le Paris Saint-Germain a réalisé une opération identique lors de la rencontre PSG-AS Monaco FC comptant pour la 22e journée de Ligue 1.



Cette catastrophe a touché directement l'Olympique de Marseille. Milieu de terrain de l'équipe des U17, Ricardo Charles a eu en effet la douleur de perdre son père et sa sœur. En hommage des victimes du séisme et des proches du joueur, une minute de silence a été respectée lors du match OM-MUC 72 (22e journée). Cette rencontre a également été marquée par le lancement d'une opération de collecte de dons en collaboration avec l'association "Enfants du Monde" qui a été accompagnée d'une opération billetterie pour le match OM-ASNL (25e journée).



3.2 LES PROFESSIONNELS AIDENT LES AMATEURS

Le football professionnel français a du cœur. Il est une activité économique qui ne néglige pas son rôle social, bien au contraire. Dans un esprit de solidarité et d'entraide, il donne ainsi au football amateur les moyens de se développer grâce au Fonds d'Aide du Football Amateur (FAFA) et aux indemnités de préformation. Il contribue également à la pratique des autres disciplines sportives via sa contribution au centre national de développement pour le sport (CNDS).

PRO-AMATEUR : une solidarité à l'épreuve des chiffres

Le football professionnel n'oublie pas sa base. Depuis 2002, la Ligue de Football Professionnel apporte un soutien massif au développement du football amateur. Dans le cadre du protocole signé entre la Ligue de Football Professionnel et la Fédération Française de Football, la LFP verse en effet chaque saison une contribution au Fonds d'Aide à l'Investissement (FAI) rebaptisé en 2008 Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA). Depuis sa création, cet investissement a connu une hausse progressive et ininterrompue. De 9,14 M€ en 2002-2003, il est passé à 12,2 M€ en 2004-2005, puis à 15,24 M€ en 2005-2006 pour atteindre la somme de 21 M€ depuis la saison 2008-2009.

Ce contrat de progrès passé entre les professionnels et les amateurs s'est porté en premier lieu sur les infrastructures. Fin 2009, on comptait ainsi 5 830 projets subventionnés dans la France entière ; de la création ou réfection d'une aire de jeu à la construction d'un nouveau vestiaire, en passant par la mise en conformité d'un éclairage, ou encore l'édification d'un club-house ou d'une tribune. Sans cette subvention, la plupart des projets menés principalement par les collectivités n'auraient pu voir le jour. Fin 2009, ces aides représentaient au total 83,7 M€ pour un investissement dépassant le milliard d'euros, soit une moyenne de 8,3%. Cette part a pu représenter jusqu'à la moitié dans certains projets.

Au fil des saisons, cet investissement s'est diversifié. En collaboration avec le programme Hat-Trick de l'UEFA, 69 projets de construction de mini-terrains de football synthétiques ont été menés. Toujours du côté de l'aire de jeu, 33 projets de création de pelouses synthétiques ont vu le jour grâce au programme national. Parallèlement, directement en direction des clubs, un vaste plan d'informatisation a

2002-2010, une décennie d'aide au football amateur

Depuis la saison 2002-2003, l'aide de la LFP au football amateur a plus que doublé :

2002-2003	9.140.000 €
2003-2004	10.670.000 €
2004-2005	12.200.000 €
2005-2006	15.240.000 €
2006-2007	15.240.000 €
2007-2008	15.240.000 €
2008-2009	21.000.000 €
2009-2010	21.000.000 €

Le FAFA (fonds d'Aide au Football Amateur) depuis 2002 c'est

- **5 830** projets subventionnés dont :
 - **5491** projets d'équipements traditionnels
 - **237** projets d'acquisition de véhicules de transport par les clubs
 - **33** projets de création de terrains synthétiques
 - **69** projets de création de mini-terrains de futsal extérieurs
- **Total des aides accordées :**
83,7 M€
- **Total investissements générés :**
plus d'1 milliard d'euros
- **Part de la contribution fédérale :**
8,3 %
- **12.000** clubs informatisés
- **102** postes de Conseillers Départementaux chargés du Football d'animation
- **16** postes d'agents de développement
- **4** postes de directeurs de districts

été mené. Démarré en 2005-2006, il s'est achevé en 2008-2009 et a permis à 12.000 clubs de se doter en matériel et de se former. Dans le même domaine, le Fonds est également intervenu pour la mise en place d'une billetterie informatisée pour les clubs de National, CFA et CFA2.

Confrontés à la montée des coûts de transport, les clubs peuvent également aujourd'hui faire appel au

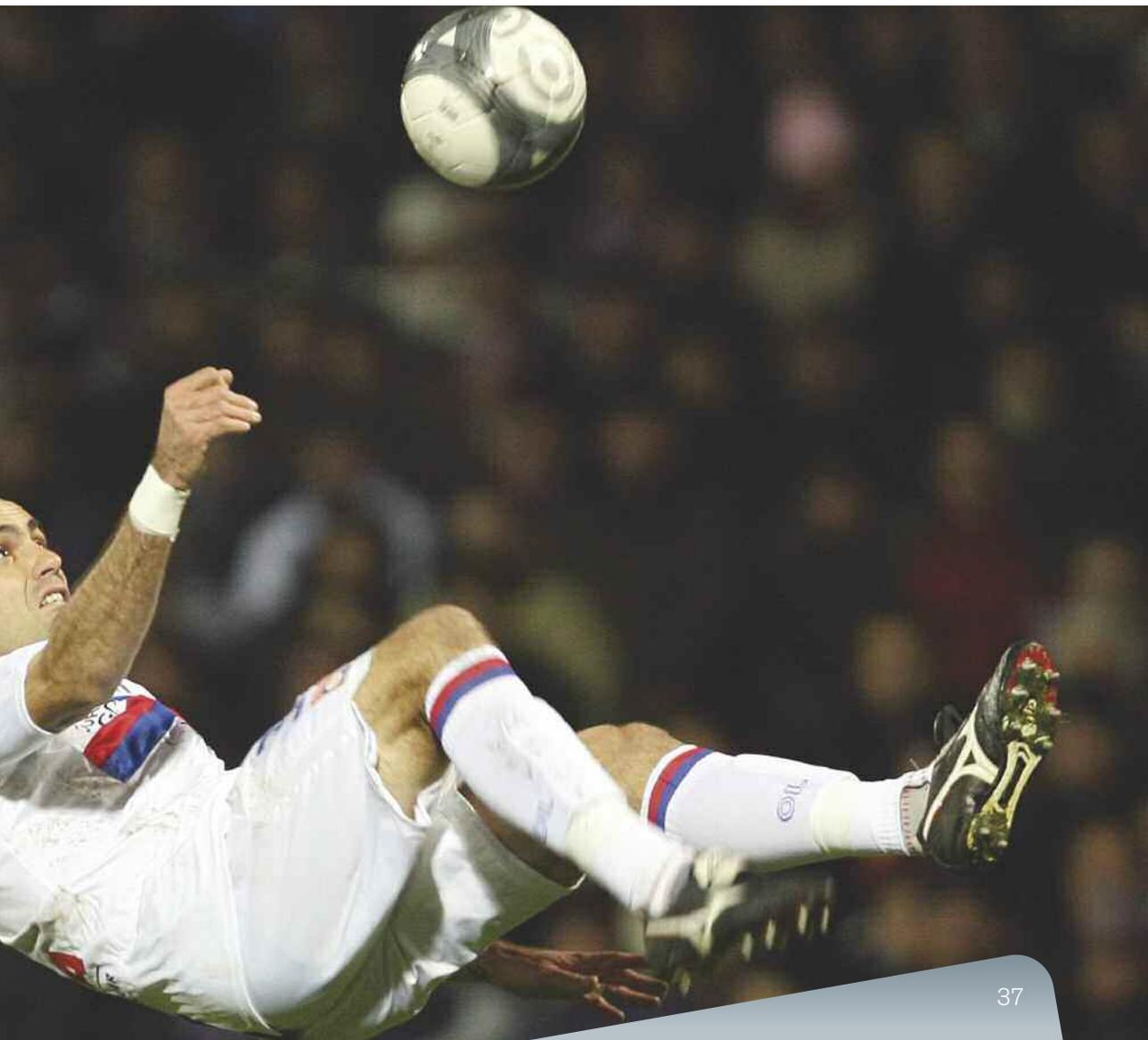
Fonds pour améliorer l'organisation de leurs déplacements. Une aide plafonnée à 15.000 € a ainsi permis à de nombreux clubs d'acheter un ou plusieurs véhicules de transport neufs ou d'occasion.

Dernière étape de ce développement, le Fonds a suscité la création d'une centaine d'emplois dans le football amateur. Dans les Districts, subventionnés à hauteur de 15.000 € par an, 102 postes de



Conseillers Départementaux en charge du Football d'Animation (CDFA) ont été créés. En charge des 6-12 ans dans les écoles de football, leur fonction a pour objectif de contribuer au développement du football d'animation au sein des districts, de fidéliser les jeunes licenciés, de former des enseignants dans le milieu scolaire. Aux côtés des CDFA, 16 agents de développement et 4 directeurs de districts ont pu être également recrutés. S'appuyant

sur les conventions d'objectifs signées avec la Ligue du Football Amateur, ils accompagnent les clubs dans la réalisation de leurs projets et la gestion au quotidien, améliorent la communication de leur structure et tentent de trouver des ressources supplémentaires.





3.3 L'OPÉRATION "LES GESTES QUI SAUVENT"

La Ligue de Football Professionnel et l'ensemble du football français ont lancé le 9 février 2010 une grande campagne nationale de sensibilisation et de formation aux gestes de premiers secours en cas d'arrêts cardio-respiratoires. Soutenue par le Ministère de la Santé et des Sports, et conduite en collaboration avec la Croix-Rouge, la campagne baptisée "Les Gestes qui sauvent" a pour but de multiplier les personnes formées au geste de premiers secours dans le football, mais pas uniquement. Chaque année en France, 40 000 cas de mort subite sont recensés par l'Institut National de Santé et la Recherche Médicale (INSERM) dont 1 500 dans le sport. Après le cyclisme et la course à pied, le football est la discipline la plus

touchée. "Il faut bien distinguer deux types de décès subis liés à l'arrêt cardiaque", explique le Professeur Etienne Aliot, membre de la commission médicale de la FFF et éminent spécialiste de la question en tant que chef du département des maladies cardiovasculaires et également codirecteur du pôle des maladies cardiovasculaires du CHU de Nancy. "D'un côté, ceux qui surviennent chez l'adulte d'âge moyen ou avancé qui sont liés à la maladie coronaire, globalement à l'infarctus du myocarde. De l'autre, ceux qui surviennent chez le plus jeune en dessous de 30-35 ans qui sont souvent liés à des anomalies cardiaques que l'on essaie de dépister au mieux par une prévention mais qui n'est pas toujours efficace et surtout qui est limitée.

Parfois certains diagnostics ne sont pas possibles avec nos méthodes, ce qui fait qu'il faut être prêt à l'arrêt cardiaque".

Dans ce but, et alors que la France enregistre un gros retard par rapport à certains pays européens comme la Norvège ou la Suisse, la campagne "Les gestes qui sauvent" lancée par toutes les familles du football en collaboration avec la Croix-Rouge permettra à 600 acteurs du monde professionnel (joueurs, entraîneurs, arbitres, directeurs de sécurité) d'obtenir leur diplôme de prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1). "Déjà 400 candidats sont inscrits pour passer cette formation", se réjouit Sylvain Kastendeuch, co-président de l'UNFP. "Sachant que 30 à 40% des joueurs sont déjà formés, on ne sera pas loin d'avoir la grande majorité des joueurs prêts à aider un coéquipier en grande difficulté". Dans le monde amateur, via l'Institut de Formation du Football, l'objectif sera de former au moins quatre personnes par club (un joueur, un entraîneur, un arbitre et un dirigeant). "Le point fondamental est de rassurer ceux qui pourraient se trouver dans la situation d'avoir à aider quelqu'un victime d'un arrêt cardio-respiratoire", explique le Professeur Pierre Rochcongar, président de la Commission médicale de la FFF. "En une heure, on peut apprendre les gestes indispensables qui feront en sorte qu'on ne sera pas bloqué devant un téléphone ou ce défibrillateur que l'on n'ose pas toucher". Une heure qui peut changer la vie quand on sait que les chances de survie en cas d'arrêt cardio-respiratoire montent à 30-40% avec un massage cardiaque contre seulement 2% si rien n'est fait.

De par son nombre de licenciés et sa forte médiatisation, le football servira d'exemple pour l'ensemble de la société. "Cette campagne a une vocation citoyenne avec l'ambition de donner envie au maximum de Français d'apprendre ces gestes qui

sauvent", souligne Philippe Diallo, directeur général de l'UCPF.

Une campagne indispensable qui ne doit pas faire oublier un autre message. Le football, et plus généralement le sport, c'est la santé. "Le sport est le meilleur préventif d'un certain nombre de maladies et en particulier des maladies cardiovasculaires, et que ce soit même à titre thérapeutique puisque beaucoup de patients qui ont subi un problème cardiaque, voire un problème locomoteur ou autre, pratiquent le sport en termes de rééducation et en termes de prévention des rechutes", rappelle le Professeur Etienne Aliot. "Donc clairement, le message n°1 est que le sport est bon, et il faut favoriser l'activité du sport et l'activité physique régulière par tous nos concitoyens. Et si, malheureusement, nous sommes confrontés au problème de l'arrêt cardiaque, il faut pouvoir y répondre".



04

LE BILAN SPORTIF DE LA SAISON 2009 - 2010

4.1 LA LIGUE 1 : L'HEXAGOAL À MARSEILLE	42
4.2 LA LIGUE 2 : CAEN, BREST, ARLES-AVIGNON, LE TRIO GAGNANT	46
4.3 L'OM REMPORTE LA COUPE DE LA LIGUE 2010 !	50
4.4 LE TROPHÉE DES CHAMPIONS : ET DE 3 POUR L'OM !	52
4.5 LES COUPES D'EUROPE : UNE SAISON RECORD POUR NOS CLUBS	54





4.1 LA LIGUE 1: L'HEXAGOAL À MARSEILLE



Clap de fin ! La saison 2009-2010 s'est achevée le 15 mai dernier sur le sacre de l'Olympique de

Marseille. Deux mois après avoir soulevé la Coupe de la Ligue au Stade de France, l'OM a

cette fois brandi l'Hexagoal. Champion au soir de la 36^e journée, l'OM a savouré longuement le neuvième titre de son histoire, dix-huit ans après le précédent. Cette longue attente méritait une belle fête et c'est toute une ville qui a célébré au Vélodrome puis sur le Vieux Port ce titre si longtemps convoité. Point commun et trait d'union de ces deux sacres, Didier Deschamps, joueur en 1992, entraîneur en 2010, a permis au club phocéen de franchir le cap décisif. Dauphin la saison dernière, l'OM a arraché son titre dans la deuxième partie de saison. Tandis que les Girondins, leaders à la trêve, connaissaient une deuxième moitié de saison cauchemardesque, l'OM alignait les succès et remportait le titre devant l'Olympique Lyonnais et l'AJ Auxerre. Equipe surprise de la saison, l'AJA achevait la saison avec 71 points, soit 16 points de plus que la saison précédente. Le LOSC, malgré son record de points historique en Ligue 1 (70 points), échouait au pied du podium. Les Lillois disputeront l'Europa League en compagnie du Montpellier Hérault SC, l'autre grande surprise de la saison.

NIANG ET LUCHO COURONNÉS

Au plan individuel, l'OM aura raflé également tous les prix. Avec 18 buts, Mamadou Niang remporte le trophée du meilleur buteur. Son coéquipier Lucho Gonzalez remporte celui du meilleur passeur avec un total de 11 passes décisives.

Arrivés de Ligue 2, les promus ont connu des fortunes diverses. Montpellier a déjoué tous les pronostics alors que Lens est resté calé dans le bon wagon et que Boulogne, pour la première saison de son histoire en Ligue 1, n'a pas résisté.

Avec 916 buts, la saison 2009-2010 est la meilleure depuis 1994/1995. En 5 ans, le cumul de buts a progressé de 13% et le nombre de 0-0 a diminué de 50%. Incontestablement, la rencontre OL-OM (13^e journée) a constitué le point d'orgue de la saison avec un 5-5 qui restera dans les annales de la Ligue 1.

Toutes les statistiques officielles de la Ligue 1

La Ligue de Football Professionnel et la société AMISCO ont publié le premier guide de statistiques officielles du championnat de France de Ligue 1 de la saison 2009/2010. Depuis le coup d'envoi de la première journée jusqu'à l'ultime seconde de la dernière journée, tous les gestes des acteurs de la Ligue 1 ont été disséqués par les équipes d'AMISCO. Pour chaque match, deux "spotters" relèvent les passes, les contrôles, les tirs, l'identité et la position du joueur. L'ensemble des données est ensuite retraité pour constituer une base de statistiques directement exploitée par

les diffuseurs officiels des rencontres. Dès le coup de sifflet final, une première procédure de contrôle est effectuée par les "spotters". Elle est suivie d'une deuxième procédure dès le lendemain des rencontres puis d'une troisième à l'aide du plan large qui permet de ne rien manquer. Au total, chaque match est revérifié trois fois pour assurer une base de données certifiée. Compilées pour la première fois dans un ouvrage destiné aux clubs professionnels et aux médias, toutes ces statistiques sont réunies dans un document téléchargeable sur le site Internet de la LFP.

Le bilan des audiences de la Ligue 1 sur Canal+

Ligue 1 - les chiffres clés de la saison 2009/2010 sur Canal+

Nombre de téléspectateurs cumulés des matches diffusés sur Canal+ 59 millions de téléspectateurs

Focus sur les matches diffusés le dimanche soir sur Canal +

Nombre de matches diffusés le dimanche en "prime time" 31 matches

Audience moyenne 1,53 million de téléspectateurs

Part d'audience moyenne 6,5 %

Source : Médiamétrie - copyright Médiamétrie - tous droits réservés

Les 5 meilleures audiences de la saison 2009/2010

Journée	Jour	Date	Rencontre Domicile	Rencontre Extérieur	Audience (en millions) (4 ans et +)	Part d'audience en % (4 ans et +)
4	dim	30/08/2009	Olympique de Marseille	FC Girondins de Bordeaux	2,70	12,2
10	ven	20/11/2009	Olympique de Marseille	Paris Saint-Germain	2,32	9,7
20	dim	17/01/2010	FC Girondins de Bordeaux	Olympique de Marseille	2,30	9,2
6	dim	20/09/2009	Paris Saint-Germain	Olympique Lyonnais	2,14	9,2
17	dim	13/12/2009	Olympique Lyonnais	FC Girondins de Bordeaux	2,11	8,4

40 soirées ont été consacrées à la Ligue 1 sur Canal+ :

- 31 matches le dimanche soir
- 4 multiplex le samedi soir
- 3 matches le mardi à 21h
- 1 match le mercredi à 19h
- 1 match le vendredi à 21h

7 matches ont franchi la barre des 2 millions

de téléspectateurs, le match Olympique de Marseille/Girondins de Bordeaux de la 4ème journée rentrant dans le Top 10 des meilleures audiences de l'histoire de la Ligue 1.

Des matches suivis par près d'un quart des abonnés à Canal+ (23,9%), avec un **record lors du match Olympique de Marseille/Girondins de Bordeaux, suivi par 40% des abonnés.**



2009-2010 : Une saison charnière pour la sécurité dans les stades

Depuis la saison 2006-2007, la LFP a mis en place un observatoire de la sécurité du football professionnel afin de mieux connaître les problèmes qui se posent à l'occasion des rencontres de football, et ainsi mieux les appréhender. Pour la saison 2009-2010, cet observatoire a permis de montrer que le nombre d'incidents relevés a été plus élevé que lors de la saison précédente alors que, paradoxalement, le nombre d'engins pyrotechniques utilisés a diminué. D'autres types d'incidents ont vu le jour, tels que des dégradations d'infrastructures, l'utilisation de projectiles (sièges, barrières...), affrontements entre supporters aux abords et à l'intérieur du stade, etc... Cette aggravation du degré de violence et l'accumulation de ces événements a entraîné une réponse forte de la part des acteurs du football (pouvoirs publics, institutions sportives, clubs...). Ceci s'est traduit par une série de mesures destinées à lutter vigoureusement et efficacement contre ce fléau.

D'une part, ce qui relève d'une coopération efficace et renforcée entre le Ministère de l'Intérieur et la LFP :

- L'entrée en vigueur de la loi du 2 mars 2010 renforçant la lutte contre les violences de groupes et la protection des personnes chargées d'une mission de service public : allongement de la durée de l'interdiction administrative de stade, renforcement des sanctions en cas de non-respect d'une mesure d'in-

terdiction de stade, sanction de la détention et de l'usage d'engins pyrotechniques dans une enceinte sportive... ,

- La création de Sections d'Interventions Rapides (SIR),
- La dissolution de sept associations ou groupements de supporters,
- Le nombre important et croissant d'interdits de stade (administratifs et judiciaires).

D'autre part, ce qui relève du pouvoir sportif :

- L'évolution des règlements de la LFP en vue de la saison 2010-2011 : modification de l'article 354 bis du règlement des compétitions qui permet désormais à la commission des compétitions de modifier le quota de places visiteurs, actualisation du règlement intérieur type des stades et de la liste des objets interdits dans les stades,
- La mise en place de mesures drastiques relatives aux déplacements de supporters à risques (périmètre de sécurité autour du stade, points de filtrage, billetterie nominative et fermeture des secteurs visiteurs),
- La multiplication des sanctions de matches à huis clos partiels ou totaux prononcés par la commission de discipline de la LFP,
- La mise en place d'un huis clos préventif,
- La sévérité de la commission de discipline de la LFP et des juridictions pénales.



4.2 LA LIGUE 2 : CAEN, BREST, ARLES-AVIGNON, LE TRIO GAGNANT



Un an après avoir quitté la Ligue 1, le Stade Malherbe Caen a regagné son ticket pour l'élite. Leader au soir de la 5e journée, le club normand n'a plus quitté cette place jusqu'au terme de la compétition. Pour autant, la concurrence pour le titre fut rude et Caen a dû attendre la dernière journée pour soulever son trophée. Sacré pour la deuxième fois de son histoire champion de Ligue 2 (premier titre en 1995-1996), Caen devance le Stade Brestois qui retrouve l'élite pour la première

fois depuis 1991. Promu en Ligue 2, l'AC Arles-Avignon crée la sensation en décrochant le troisième ticket à l'issue d'une saison particulièrement disputée en haut comme en bas de tableau. Preuve de cette indécision, 12 points seulement séparent le quatrième du dix-septième (contre 21 la saison précédente). Excepté Bastia, il a fallu attendre la dernière journée pour connaître l'identité des deux autres clubs relégués : l'En Avant de Guingamp et le Racing Club Strasbourg.



Un ballon unique pour le championnat

Ce fut une des attractions de la saison 2009-2010. Présent lors des 760 matches des deux compétitions, le ballon officiel de Ligue 1 et le ballon officiel de Ligue 2 ont rapidement conquis les pieds des joueurs et fait trembler les filets.

Un ballon unique pour tous les clubs, lors de tous les matches d'une compétition, c'est l'assurance de l'équité sportive. C'est aussi la possibilité de s'entraîner systématiquement avec le ballon du match du week-end à venir, de pouvoir préparer les rencontres sereinement et de supprimer tous les problèmes d'intendance. C'est de toute évidence une évolution qui s'inscrit dans le sens de l'histoire, comme le prouve le fait que désormais les cinq grands championnats européens ont adopté le principe du "ballon unique". A l'issue d'une consultation menée en 2008, c'est Puma qui a été choisi comme fournisseur officiel des ballons de Ligue 1 et Ligue 2. Marque internationalement reconnue, Puma est l'équipementier de nombreuses fédérations (Italie, Cameroun, Uruguay...) et de deux clubs majeurs de Ligue 1 (les Girondins de Bordeaux et le Stade Rennais FC). La marque allemande a démontré cette saison toute sa capacité à concevoir des ballons qui répondent aux exigences réglementaires internationales (FIFA Approved) et dont la qualité est unanimement

reconnue par les joueurs et les techniciens du football français.

Au-delà de ces avantages sportifs notables, les ballons officiels de Ligue 1 et Ligue 2 ont également constitué une avancée importante pour les marques des championnats. Le design des ballons Ligue 1 et Ligue 2 est directement inspiré de l'identité visuelle de chacune des compétitions, ce qui constitue une première pour un championnat en Europe, et un véritable atout pour le développement de l'identité visuelle des championnats. Le ballon étant l'élément central du jeu, suivi par les caméras de la 1^{ère} à la 90^{ème} minute, il offre une exposition incomparable tant à Puma qu'aux marques des championnats.

Enfin, le ballon officiel constitue une nouvelle source de revenus pour le football professionnel. Le contrat Puma, conclu pour les saisons 2009-2010 à 2011-2012 est assorti d'une rémunération de l'ordre de 4M€, incluant les dotations aux clubs et un intéressement sur les ventes de ballons replica. Celles-ci se portent bien, puisque dès son premier semestre dans les rayons, le ballon officiel Ligue 1 s'est installé en tête des ventes du marché du ballon dans l'Hexagone, démontrant sans ambiguïté le fort intérêt des fans pour les produits officiels du football français.

Le bilan des audiences de la Ligue 2 sur Eurosport

Ligue 2 - les chiffres clés de la saison 2009/2010 sur Eurosport

Nombre de matches diffusés sur Eurosport	38 matches
Audience moyenne des matches diffusés sur Eurosport	153 000 téléspectateurs
Audience cumulée des matches diffusés sur Eurosport	5,8 millions de téléspectateurs

Matches diffusés le lundi soir

Audience moyenne le lundi soir (29 matches diffusés)	164 000 téléspectateurs
Part d'audience moyenne le lundi soir	2,3 %

Source : Médiamétrie - copyright Médiamétrie - tous droits réservés

Les 5 meilleures audiences de la saison 2009/2010 sur Eurosport

Journée	Jour	Date	Rencontre Domicile	Rencontre Extérieur	Audience	Part d'audience en %
6	lun	14/09/2009	FC Nantes	RC Strasbourg	340 000	4,7
10	lun	19/10/2009	FC Nantes	FC Metz	268 000	3,7
29	lun	22/03/2010	Angers SCO	SM Caen	245 000	3,4
13	lun	02/11/2009	Havre AC	FC Nantes	235 000	3
14	lun	09/11/2009	FC Nantes	EA Guingamp	209 000	3,1

Sur l'ensemble de la saison 2009/2010, ce sont 150 matches de Ligue 2 qui ont été diffusés, répartis comme suit :

- 38 matches sur Eurosport, généralement le lundi soir

- 38 matches sur Ma Chaine Sport, généralement le vendredi soir
- 74 matches sur Ligue 2 Multicanaux, généralement le vendredi soir, en même temps que le match diffusé sur MCS





4.3 L'OM REMPORTE LA COUPE DE LA LIGUE 2010 !



Dans une superbe finale, l'Olympique de Marseille a dominé les Girondins de Bordeaux (3-1) et remporté son premier trophée depuis 17 ans. Diawara a ouvert la marque avant que Valbuena et Chalmé (contre son camp) ne marquent à leur tour. Sané a réduit l'écart en fin de partie pour les Bordelais.

L'Olympique de Marseille a décroché la première Coupe de la Ligue de son histoire face aux Girondins de Bordeaux. La première période était engagée. Les deux formations se livraient un duel intense au milieu du terrain. Gourcuff lançait les hostilités en déclenchant la première frappe cadrée

de la partie, bien captée par Mandanda (23e). Olympiens et Bordelais se neutralisaient dans ces 45 premières minutes.

Le second acte était phocéen. Sur un corner tiré par Lucho côté droit, Diawara prenait le meilleur sur Diarra et propulsait une tête puissante dans la

lucarne gauche du portier girondin (1-0, 61e). Le défenseur jouait là un bien mauvais tour à ses anciens coéquipiers. Moins de dix minutes plus tard, Valbuena doublait la mise (2-0, 68e). Ben Arfa attirait deux adversaires sur le côté droit de la surface et le servait en retrait. La frappe du pied gauche du petit milieu de terrain surprenait Ramé, masqué par Ciani. Les Girondins tentaient de réagir mais s'inclinaient une nouvelle fois sur un coup du sort. Valbuena tirait un coup franc excentré côté

gauche. Le ballon était dévié dans sa propre cage par Chalmé (3-0, 77e). Assommés, les Aquitains réduisaient tout de même l'écart. Sané reprenait de la tête un bon coup franc de Wendel. Le ballon touchait la barre avant de franchir la ligne (3-1, 85e).

L'Olympique de Marseille décroche le seul titre national majeur qui manquait à son palmarès. Brandao termine meilleur buteur de la compétition avec quatre réalisations.



Le Tenor relooké pour la finale

Coupe de l'innovation, la Coupe de la Ligue est la première compétition nationale à avoir adopté un ballon officiel et unique pour toutes les rencontres, du premier tour à la finale. Lancé lors de la saison 2003/2004, le ballon Ténor produit par Uhlsport, fournisseur officiel de la Coupe de la Ligue, s'est très rapidement affirmé comme un élément de l'identité de la compétition. S'inspirant du trophée, il arbore

les spirales dorées depuis maintenant sept saisons.

A l'occasion de la finale Olympique de Marseille – Girondins de Bordeaux, le Tenor s'est offert un nouveau design. Le Tenor a conservé ses attributs forts, à savoir les spirales dorées mais ces dernières reçoivent un nouveau traitement graphique plus dynamique.





4.4 LE TROPHÉE DES CHAMPIONS : ET DE 3 POUR L'OM !

L'Olympique de Marseille a remporté l'édition 2010 du Trophée des Champions face au Paris Saint-Germain.

Après Montréal en 2009, le Trophée des Champions s'est déroulé pour la deuxième année consécutive à l'étranger. Dans une enceinte plutôt acquise à sa cause, l'Olympique de Marseille en a profité pour conquérir le premier Trophée des Champions de son histoire (5 tirs au but à 4), son troisième titre consécutif après la Coupe de la

Ligue et le titre de Champion de France de Ligue 1. Steve Mandanda a été logiquement élu homme du match par les journalistes présents en tribune de presse et a reçu son trophée des mains de Jean-Marc Michel, président de l'UJSF, partenaire historique du Trophée des Champions depuis sa création en 1995.





4.5 LES COUPES D'EUROPE : UNE SAISON RECORD POUR NOS CLUBS

Un demi-finaliste et un quart-de-finaliste de l'UEFA Champions League, 25 victoires en 48 matches, les clubs français ont réussi une saison européenne remarquable obtenant un indice UEFA record de 15 points. Une performance qui sécurise la cinquième place de la France et donc le nombre de clubs engagés en Coupes d'Europe.

La saison 2009-2010 a vu les clubs français, sous l'impulsion des Girondins de Bordeaux et de l'Olympique Lyonnais (4e et 6e meilleurs clubs européens sur la saison), franchir un cap sur le plan européen. Ces résultats ont d'ailleurs permis d'obtenir un meilleur indice UEFA que lors de la saison 2003-2004, saison où deux clubs français avaient atteint une finale européenne (l'AS Monaco en UEFA Champions League et l'OM en Coupe UEFA).

Meilleur club français en Coupes d'Europe depuis dix ans, l'OL a vu sa régularité récompensée. Après trois quarts de finale et trois huitièmes de finale

d'UEFA Champions League depuis 2004, l'Olympique Lyonnais a franchi un nouveau palier avec une première présence en demi-finales. Et cela après un parcours exceptionnel. L'OL a écarté Liverpool avec un succès à Anfield Road, puis le club a surtout éliminé le Real Madrid de Cristiano Ronaldo, Kaka et Benzema en huitièmes de finale (1-0, 1-1). De leur côté, les Girondins de Bordeaux ont fait un bond de 30 places au classement UEFA des clubs, en passant du 49e au 19e rang ! Les Bordelais ont en effet accompli une phase de groupes parfaite en UEFA Champions League. Le champion de France 2008-2009 a tout simplement terminé en tête des

bilans après cette première phase. Invaincus, les Girondins ont battu la Juventus à domicile et le Bayern Munich à deux reprises, deux anciens vainqueurs de l'épreuve.

Parfaite illustration de la performance collective de premier ordre des clubs français sur le devant de la scène européenne, le quart de finale 100% français en UEFA Champions League entre l'OL et Bordeaux. Une grande première à ce niveau et une fête pour le football de clubs en France, qui a battu des records d'audience sur TF1 : 7,9 millions de téléspectateurs au match aller puis 8,1 au retour !

En ce qui concerne l'Europa League, il faut noter la présence du LOSC en huitièmes de finale, avec une victoire de prestige en huitièmes de finale aller contre Liverpool (1-0). Un succès qui s'ajoute au nul

ramené par l'OM de San Siro face à l'AC Milan. Marseille qui s'est également signalé en corrigeant le FC Zurich (6-1) au Stade Vélodrome.

Grâce à cette remarquable saison, la France conforte sa cinquième place au classement UEFA sur les cinq dernières saisons. Cette performance permet notamment de prendre ses distances avec la concurrence. En une saison, la France a ainsi relégué à 10 points la Russie, son poursuivant immédiat, et à 14 points l'Ukraine qui n'a pas réussi cette saison à rééditer sa performance exceptionnelle de 2008-2009. Par voie de conséquence, ces résultats sécurisent le nombre de clubs engagés en Coupes d'Europe avec trois représentants qualifiés pour l'UEFA Champions League (deux directement pour la phase de poule et un autre pour le troisième tour préliminaire) et trois autres pour l'Europa League.

L'activité d'homologation contractuelle certifiée ISO 9001 : 2008

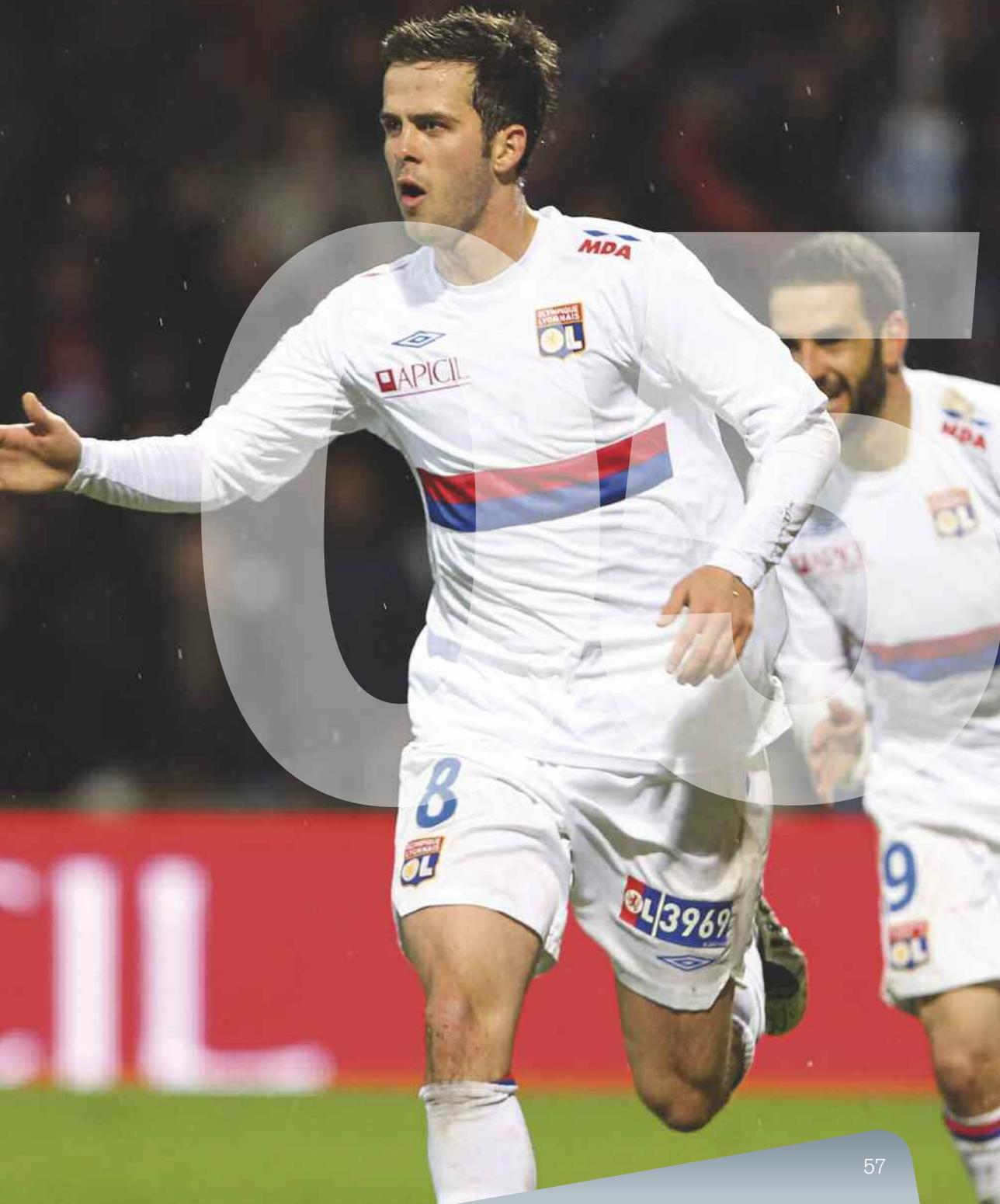
Pour la première fois, une ligue sportive a certifié une partie de son activité. Le service juridique de la direction des activités sportives de la LFP a ainsi conduit un projet de certification de l'activité d'homologation contractuelle. Le 11 mai 2010, la LFP a reçu officiellement du Bureau Veritas la certification ISO 9001 : 2008 pour ce domaine d'activité qui concerne l'homologation des contrats de joueurs, l'enregistrement des lettres d'intention, l'enregistrement des accords de non sollicitation, la validation financière des contrats, l'homologation des conventions de formation, le reclassement des joueurs et l'homologation des contrats d'entraîneurs. "Ce label de qualité constitue une assurance pour les clubs que l'ensemble des dossiers soient traités de manière équitable, transparente et rapide", explique Arnaud Rouger, directeur des activités sportives.

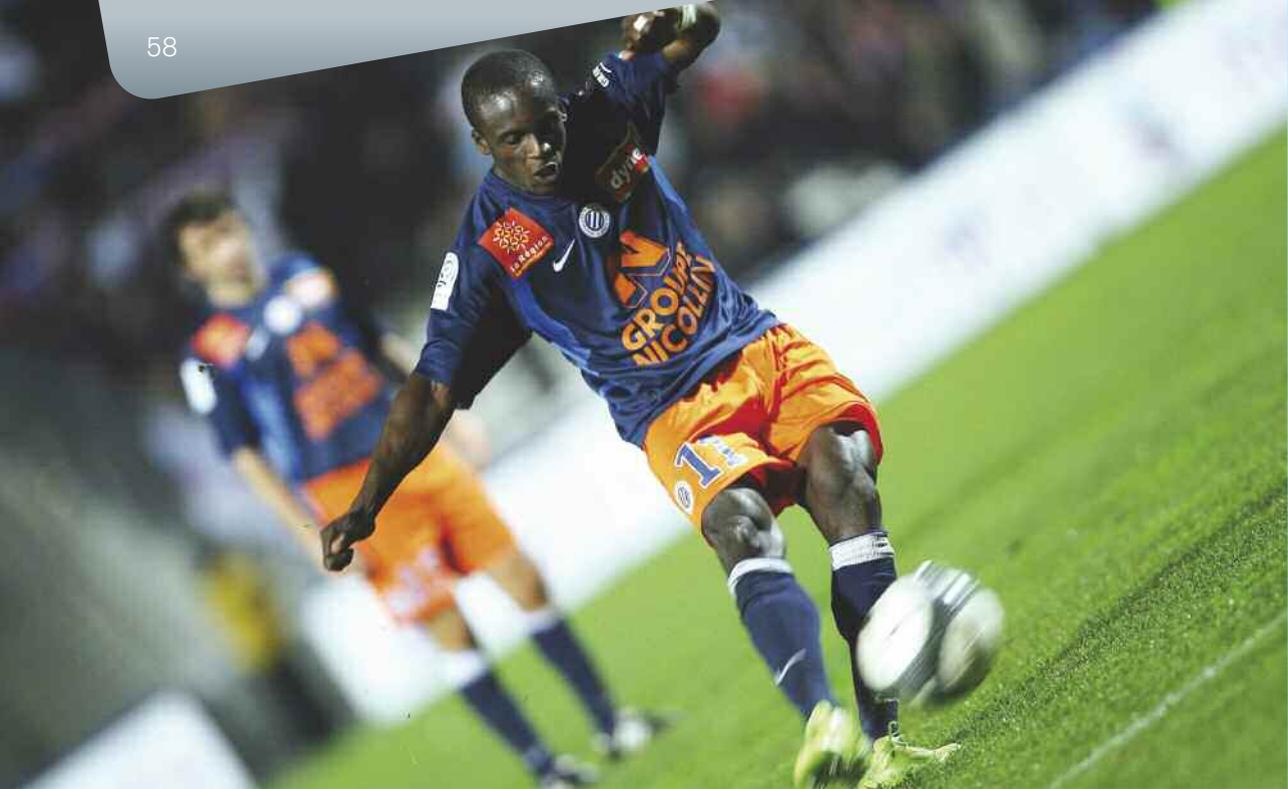
C'est aussi une manière de sécuriser une vraie activité de production. "En 10 ans, nous sommes passés de 2500 documents contractuels par saison à plus de 6000. Ces documents sont aussi d'une plus grande complexité, d'où un besoin de rigueur dans nos procédures de traitement pour que la chaîne de production soit la plus sûre possible". Au-delà de l'équité, l'autre objectif est d'apporter une réponse rapide. "Les clubs doivent obtenir une réponse en 48 heures". Chaque saison, une enquête de satisfaction est adressée aux clubs pour améliorer en permanence l'efficacité du système. Conséquence de ce processus de certification de l'activité d'homologation contractuelle, d'autres processus "supports" ont été impactés par ce projet : RH, achats, veille juridique, systèmes d'informations. A terme, la Ligue a pour objectif d'étendre la norme à d'autres périmètres de son activité.

05

LE BILAN FINANCIER DE LA SAISON 2009 - 2010

5.1 UN FOOTBALL PROFESSIONNEL EN PERTES	58
5.2 LA LIGUE 1 : LE MOTEUR DES TRANSFERTS EN PANNE	60
5.3 LA LIGUE 2 EGALEMENT DANS LE ROUGE	63
5.4 LES PERSPECTIVES POUR 2010/11 : VERS UNE CONFIRMATION DE LA TENDANCE	64
5.5 UNE CONTRIBUTION FISCALE ET SOCIALE DE 600 MILLIONS D'EUROS	66





5.1 UN FOOTBALL PROFESSIONNEL EN PERTES

Un effort de rigueur à confirmer

Le chiffre d'affaires (hors transferts) du football professionnel français (Ligue 1 + Ligue 2) se stabilise dans un environnement économique défavorable, après 5 saisons de croissance soutenue. Il termine à 1,272 milliard d'euros. Grâce notamment à des droits TV dynamiques, l'activité des clubs demeure résistante dans un contexte très difficile. Toutefois, la conjoncture économique a fini par se faire sentir sur des recettes sponsoring, billetterie ou loges en baisse (réduction des dépenses de communication des entreprises, du budget loisirs des ménages).

Les charges d'exploitation (hors transferts) continuent leur progression, sur un rythme moins soutenu que ces dernières années, pour atteindre 1,617 milliard d'euros, soit +2%. Les efforts de gestion des clubs ont porté sur les charges variables et immédiatement opérantes, puisque les frais généraux sont stables. La progression des salaires est ralentie par la signature de nouveaux contrats moins élevés que ceux conclus les années antérieures et pour une durée inférieure.

Le résultat net cumulé Ligue 1 + Ligue 2 ressort à -130 millions d'euros. Le résultat des opérations de mutation, poste grâce auquel les clubs dégageaient leurs bénéfices les saisons précédentes, diminue de -41%, ce qui explique l'ampleur de la perte cumulée publiée. A court terme, ce niveau de déficit exceptionnel est pour une grande partie

supporté par les actionnaires des clubs (importantes augmentations de capital, abandons de comptes courants records). Toutefois, à plus long terme, le soutien systématique des actionnaires pour de tels montants ne peut constituer une solution viable.

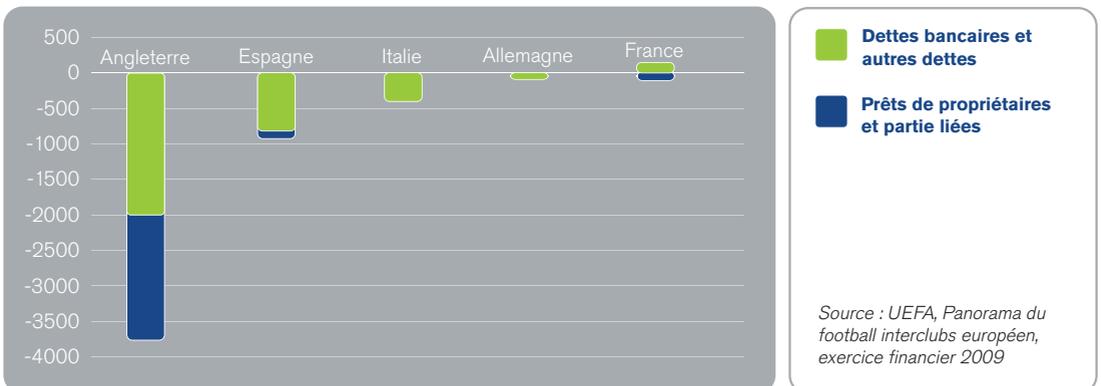
Evolution des produits hors mutation et du résultat net cumulé L1 et L2 (en millions d'euros)



La structure financière des clubs professionnels ne souffre pas trop des résultats pourtant fortement déficitaires. En effet, grâce au soutien des actionnaires, les capitaux propres et comptes courants ne diminuent que de 36 millions d'euros. D'autre part, l'endettement des clubs évolue peu, passant à

109 millions d'euros, ce qui est très faible en comparaison des autres grands championnats européens. En parallèle, la valeur des contrats de joueurs immobilisés continue sa progression pour atteindre 367 millions d'euros, signe que les clubs ont continué à investir dans la constitution de leurs équipes.

Endettement net estimé en première division pour 2009 (en millions d'euros)



Source : UEFA, Panorama du football interclubs européen, exercice financier 2009

5.2 LA LIGUE 1: LE MOTEUR DES TRANSFERTS EN PANNE



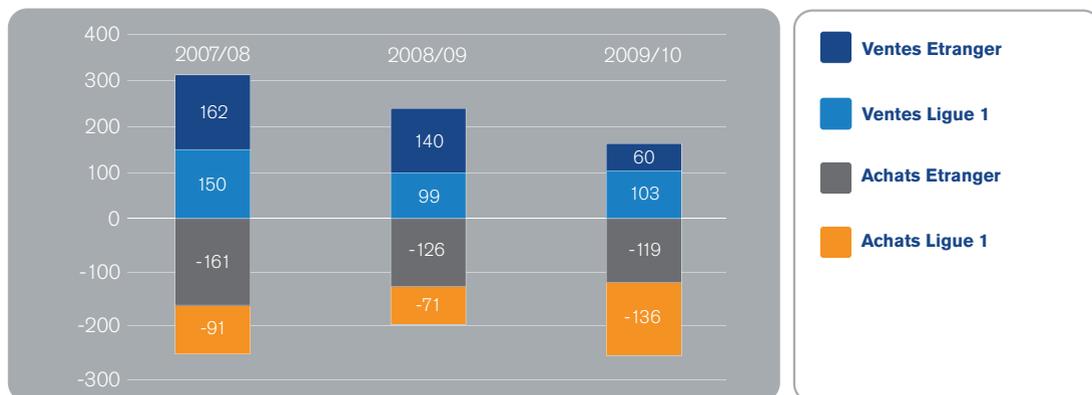
Les produits hors mutations progressent légèrement (+2%) pour atteindre 1 071,6 millions d'euros, ce qui est dû à la hausse des droits audiovisuels, mais aussi à un effet de périmètre (retour de Lens en Ligue 1, internalisation du merchandising). Cette performance, en retrait par rapport aux dernières années a été obtenue en dépit d'un contexte économique très difficile, ce qui s'est traduit par une baisse sensible des recettes de sponsoring et de billetterie.

Les charges hors mutations progressent encore de manière plus soutenue que les produits (+5%). C'est la progression de la masse salariale (rémunération + charges sociales) qui tire l'ensemble des charges vers le haut, avec +8% en 2009-2010, tandis que les frais généraux ont été plutôt bien maîtrisés avec une hausse de +2%. Toutefois, les dirigeants de clubs commencent à mieux maîtriser leur masse salariale, aidés en cela par la DNCG. Le poids des anciens contrats, pèse encore lourdement

sur leurs charges, mais à mesure qu'ils seront remplacés par de nouveaux contrats moins onéreux, la décre de la masse salariale pourra s'amorcer pour tendre vers l'équilibre d'exploitation, imposé par le Fair Play Financier de l'UEFA dans les années à venir.

Les opérations de transferts demeurent une source de bénéfices pour les clubs de Ligue 1. Toutefois, le résultat des opérations de mutations tombe à 124,8 millions d'euros contre 215,5 millions d'euros la saison précédente. Le contexte d'austérité parmi les grands clubs européens (crise économique, endettement excessif, futures exigences du Fair Play Financier qui commencent à être anticipées par certains clubs) pèse sur le marché européen des transferts, ce qui a de fortes répercussions sur les comptes des clubs français, qui équilibrent traditionnellement leurs comptes grâce à ces ressources.

Evolution de la balance des mutations en Ligue 1 (en millions d'euros)



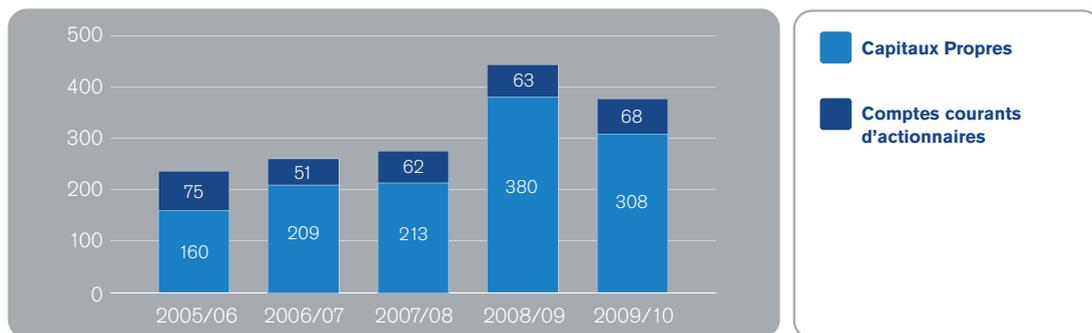
La forte baisse des excédents dégagés par les opérations de transferts explique l'ampleur de la perte cumulée des clubs de Ligue 1, en dépit d'un soutien des actionnaires assez marqué, qui se traduit par un apport en comptes courants net de 24,8 millions d'euros.

Les capitaux propres des clubs sont logiquement impactés par cette perte historique, passant de 265,6 millions d'euros à 189 millions. Grâce au soutien des actionnaires, les fonds propres ou assimilés (incluant les comptes courants d'actionnaires) affichent une baisse de seulement 28 millions d'euros. Parallèlement aux apports et abandons de comptes courants, plusieurs

Le résultat net cumulé des clubs de Ligue 1 atteint désormais -114,1 millions d'euros, contre une perte de -14,7 millions d'euros pour la saison 2008-2009.

augmentations de capital significatives ont été menées au cours de l'exercice, démontrant que les actionnaires des clubs de football remplissent leur rôle. Les dettes financières des clubs de Ligue 1 augmentent pour atteindre 94 millions d'euros (effet de périmètre essentiellement) alors que la situation de trésorerie reste globalement excédentaire.

Evolution des Fonds Permanents en Ligue 1 (en millions d'euros)



NB : données en périmètre réglementaire de 2005/06 à 2007/08 puis en périmètre élargi pour 2008/09 et 2009/10, cf rapport DNCG

Par conséquent, la saison 2009-2010 a été marquée par un niveau de pertes élevé dans les clubs de Ligue 1. Après le retour des pertes lors de la saison 2008-2009, l'aggravation de la situation financière des clubs rend d'autant plus urgente la mise en œuvre de mesures de nature à restaurer le retour à la profitabilité, que ce soit par un accroissement

des ressources ou une diminution des charges sans dépendre uniquement des cessions de contrats de joueurs. En effet, si les clubs et leurs actionnaires peuvent, sur une courte période, absorber de tels montants de déficits, la poursuite d'une telle tendance sur une plus longue période pourrait fragiliser le secteur dans son ensemble.

Le point bas atteint en 2009-2010 ?

La progression des revenus (hors transferts) que le football français a connue depuis plusieurs saisons s'est arrêtée et les relais de croissance à court terme semblent incertains. Les droits TV du championnat de Ligue 1, qui représentent plus de 47% du total des produits, vont bientôt arriver en phase de renégociation. Si la baisse du sponsoring devrait être jugulée avec l'arrivée des paris en ligne, les recettes de billetterie ne devraient pas connaître de rebond cette saison et le merchandising, bien qu'il demeure dynamique, n'atteint pas encore un montant significatif.

Dans ce contexte de stabilisation des revenus, la maîtrise des charges devient le levier principal de gestion des clubs pour équilibrer leurs comptes et passer cette période délicate. Or, le principal poste de charges, les salaires des

joueurs, est peu flexible. En effet, les clubs doivent honorer les anciens contrats déjà conclus à des salaires élevés et seuls 27% des joueurs de Ligue 1 arriveront en fin de contrat au 30 juin 2011, ce qui limite leur marge de manœuvre dans la diminution rapide de la masse salariale. Une baisse sensible de la masse salariale des clubs prendra donc du temps à se mettre en œuvre. De plus, la suppression brutale du DIC depuis le 30 juin 2010, sans compensation, contrairement aux engagements pris par les pouvoirs publics, devrait entraîner un surcoût d'environ 40 millions d'euros pour les clubs professionnels sur la saison 2010-2011. Sur les autres postes de charges (frais de déplacements, d'organisation des matches, de communication...) les clubs ont commencé à agir rigoureusement et à limiter les dépenses.

Evolution du résultat des opérations de mutations et du résultat net cumulé en Ligue 1

(en millions d'euros)



Les clubs de Ligue 1 ne peuvent plus compter sur un marché des transferts florissant comme lors des saisons 2007-2008 et 2008-2009 et le graphique ci-dessus illustre bien la corrélation entre le niveau des profits générés par les transferts et la rentabilité des clubs. Il permet également de constater que

les clubs de Ligue 1 étaient nettement plus rentables et moins dépendants des transferts avant l'actuel contrat de droits TV Ligue 1. En effet, ils arrivaient à équilibrer leurs comptes avec seulement 100 millions d'euros de résultat des opérations de mutations.

Les premières mesures de réduction de charges ont été prises par les dirigeants de clubs, dans l'attente de nouvelles sources de progression des produits. Mais ces mesures ne feront sentir leur plein effet que d'ici plusieurs saisons.

5.3 LA LIGUE 2 EGALEMENT DANS LE ROUGE



LIGUE 2



Les comptes 2009-2010 de la Ligue 2 sont fortement impactés par la remontée du RC Lens en Ligue 1. Le poids de ce club dans les comptes 2008-2009 de la Ligue 2 étant significatif, la comparaison avec les comptes 2009-2010 doit se faire à la lumière de cette situation.

Les produits hors mutations affichent une baisse de -12% en global, à 200 millions d'euros. Toutes les catégories de produits sont touchées par cette

diminution, principalement la billetterie et le sponsoring, les recettes de droits TV restant assez protégées par le principe de solidarité avec la Ligue 1.

Les postes de charges hors mutations diminuent également dans toutes leurs composantes. La baisse est plus sensible sur les frais généraux que sur la masse salariale, qui est moins flexible. Au final, le résultat des opérations hors mutations s'améliore légèrement.

Evolution de la rentabilité des clubs de Ligue 2 (en millions d'euros)



Le résultat des opérations mutations diminue de 15 millions d'euros pour s'établir à 28 millions d'euros, ce qui est le niveau moyen sur les 5 dernières saisons. Les clubs de Ligue 1 restent, de très loin, les meilleurs "clients" des clubs de Ligue 2, représentant 72% des débouchés sur le marché des transferts.

Les capitaux propres demeurent stables malgré la forte perte de l'exercice, grâce au soutien des actionnaires par le biais d'augmentations de capital, en sus des comptes courants. Le départ du RC Lens du périmètre affecte fortement le bilan avec une baisse des actifs joueurs et des immobilisations, mais aussi des dettes au passif. La trésorerie reste positive, mais en forte diminution, à 21 millions d'euros.

Le résultat net demeure fortement déficitaire à -15,8 millions d'euros (13 clubs sont déficitaires) même s'il diminue un peu par rapport aux -18,9 millions d'euros de 2008-2009. Cette réalité masque toutefois une forte dégradation du résultat avant abandons et reprises de comptes courants, passant de -24 millions d'euros à -37 millions. Seul un engagement sans précédent des actionnaires de certains clubs permet de ne pas afficher un déficit record.

L'endettement ressort en baisse, notamment en raison de l'effet périmètre et d'un recours au crédit très limité chez les clubs de Ligue 2.

5.4 LES PERSPECTIVES POUR 2010/11 : VERS UNE CONFIRMATION DE LA TENDANCE

L'établissement de prévisions chiffrées fiables d'une année sur l'autre est certes un exercice classique pour la direction de toute entreprise, mais cela ne l'est plus forcément dans un secteur aléatoire comme le football, avec ses nombreuses variables en matière de classement sportif, droits TV, transferts... Par conséquent, bien que les clubs mènent un réel travail de fiabilisation de ces données, ces prévisions sont davantage des indicateurs de tendance que des chiffres qui seront parfaitement réalisés au 30 juin.

Pour la saison 2010-2011, les clubs tablent sur un résultat fortement amélioré puisqu'ils prévoient **un déficit de -10 millions d'euros** en cumulé Ligue 1 + Ligue 2.

Le résultat de fin de saison sera de nouveau **très fortement tributaire des réalisations sur le marché des transferts**, avec 264 millions d'euros de plus-values sur transferts anticipées par les clubs. Or, à l'instar de la saison dernière, la majorité des clubs sont en retard par rapport à leur objectif

de réalisation de ce montant puisque, avant le mercato hivernal, seul 41% des plus-values sur cessions de joueurs avaient effectivement été réalisées (contre 75 à 80% d'habitude, à la même date). Afin de respecter leur feuille de route sur les transferts, les clubs professionnels devront donc encore réaliser pour environ 150 millions d'euros de plus-values sur transferts.

Néanmoins, les clubs prévoient de **réduire sensiblement leur déficit d'exploitation** (résultat des opérations hors mutations), alors qu'il se dégradait de manière continue depuis 2005-2006. Les efforts des clubs se portent essentiellement sur la réduction des frais généraux et de la masse salariale, attendus en légère baisse à la fin de la saison.

Comme il était indiqué la saison dernière dans ces mêmes pages, les clubs entrent désormais dans une phase transitoire, dans l'attente du prochain palier de développement prévu avec la mise en fonction de nouvelles enceintes sportives. Dans cette attente, **les clubs professionnels poursuivent leurs efforts de retour à l'équilibre** (amortissements des contrats de joueurs, etc...), même si cela prendra du temps et que la saison 2010-2011 devrait de nouveau être déficitaire. Cet assainissement progressif de leurs finances doit permettre aux clubs de tendre vers l'équilibre financier défini au niveau européen. Les clubs doivent aussi maintenir leur attractivité vis-à-vis des investisseurs à l'heure où ils sont à la recherche de financements extérieurs pour développer leurs activités et leurs ressources.



5.5 UNE CONTRIBUTION FISCALE ET SOCIALE DE 600 MILLIONS D'EUROS

La stabilisation du chiffre d'affaires lors de la saison 2009-2010 n'a pas empêché la contribution fiscale et sociale du football professionnel français (instances sportives, clubs, joueurs) d'augmenter pour atteindre un niveau record de 601 millions d'euros.

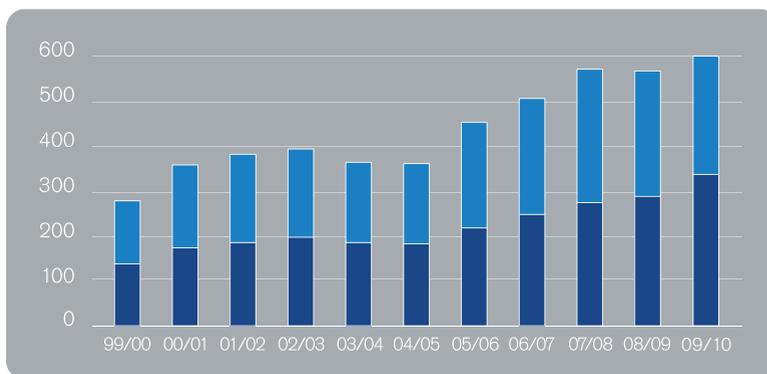
En 2009-2010, les clubs ont ainsi versé près de 57 millions d'euros en impôts et taxes (taxe sur les salaires, formation continue, taxe d'apprentissage, effort de construction, taxe professionnelle, impôt sur les bénéfices, taxe « Buffet »), soit une baisse de 23 millions sur cet exercice, entièrement liée aux pertes et donc aux crédits d'impôts correspon-

dants. Les charges sociales des clubs ont augmenté de 11 millions d'euros, pour atteindre 203 millions.

Pour ce qui concerne la contribution des joueurs, nos estimations se montent à 76 millions d'euros au titre des charges salariales et 265 millions d'euros au titre de l'impôt sur le revenu.

Sur 2010-2011, la suppression du Droit à l'Image Collective (DIC) entraînera mécaniquement une augmentation supplémentaire des charges sociales pour les clubs comme pour les joueurs qui atteindront alors un niveau record.

Evolution de la contribution fiscale et sociale des clubs professionnels (en M€)



- Impôts et taxes, charges patronales, taxe "Buffet"*
- Impôt sur le revenu, charges salariales**

* Chiffres DNCG
 ** Estimation INEUM Consulting et LFP



LFP.fr